Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 24 SAINT-BONIFACE JEUDI 6 OCTOBRE 1977

LA FFHQ S'EN PREND AU "GROUPE TELLIER"

N.D.L.R. La Fédération des Francophones Hors Québec (FFHQ) s'en prend de nouveau au gouvernement fédéral, cette fois, au "groupe Tellier", organisme créé par le Premier Ministre Trudeau pour la promotion de l'unité nationale. Les dirigeants de la FFHQ devrait comprendre que le mandat du groupe de travail de Monsieur Tellier est de promouvoir l'unité nationale et que, pour le groupe en question, l'unité nationale ne passe peut-être pas nécessairement par l'éducation française des minorités francophones hors Québec. Voici de larges extraits du communiqué émis le 25 septembre par la FFHQ.

Puisqu'encore une fois, il semble bien que nous soyons tenus à l'écart des discussions; encore une fois, nous jugeons à propos d'être présents... du moins d'être sur les lieux d'une conférence qui nous concerne, la conférence des ministres de l'Education.

La Fédération des francophones hors Québec a exposé dans Les héritiers de Lord Durham (volumes 1 et 2) des plans d'action afin d'assurer des services et des droits minima et plus décents en matière d'éducation pour les communautés francophones hors Québec.

Or, malgré la publication de ces plans d'action d'exigences minimales en matière d'éducation, certains faits et gestes nous portent à croire que l'on tente délibérément de dénigrer et d'ignorer le travail effectué par nos communautés. Nous avons en effet décelé de la part de certaines autorités, telles le Groupe Tellier et même le Conseil des ministres de l'Education, des stratégies qui s'apparentent à la division ainsi que l'utilisation systématique de demi-vérités qui donne comme résultat que les prémisses pour envisager des solutions sont d'avance faussées. Et ce que nous craignons lors de cette conférence des ministres de l'Education, c'est qu'à partir de fausses prémisses, l'on tente d'apporter de maigres améliorations aux droits et services en matière d'éducation des minorités ou même que l'on escamote les vrais problèmes.

LE DOCUMENT-ILLUSION DU GROUPE TELLIER:

Un document, préparé par le groupe d'étude sur l'unité nationale, sorti par coïncidence à la veille de la conférence des premiers ministres à St.Andrews, fait état des soi-

(suite, page 8)

Albert Lemmel rentre en France

M. Albert Lemmel, journaliste coopérant français dont les services étaient prêtés à LA LIBERTÉ par la France, a terminé son stage au journal et rentre dans son pays.

Jeune homme brillant, cultivé, M. Lemmel a su très tôt prendre le pouls du milieu et s'y adapter rapidement, ce qui, dans l'exercice de ses fonctions de journaliste, était important.

En France, il poursuivra sa carrière de journaliste qui, nous n'en doutons aucunement, en sera une faite de succès.

Les membres du conseil d'administration de PRESSE-OUEST, LIMITÉE, le personnel de LA LIBERTÉ, se joignent aux nombreux amis de M. Lemmel pour lui souhaiter bon voyage et beaucoup de succès dans sa carrière.

J.-J. L. F.

La S.F.M. ajuste ses structures

L'exécutif de la Société franco-manitobaine a établi des priorités pour l'année en cours, soit, le développement communautaire, l'information, et l'autofinancement. C'est ce qu'a déclaré le président de l'organisme franco-manitobain, M. André Fréchette, au cours d'une conférence de presse tenue le 29 septembre. Le président ajoutait que cela n'affectait pas le maintien des programmes en cours.

Pour ce qui est de l'autofinancement, le projet n'est pas encore au point et il faudra attendre. On nous dit que d'ici deux mois, "quelque chose de concret" sera dévoilé.

En fait, ce sont des ajustements de structures qu'a annoncés la S.F.M. par le communiqué lu au cours de la conférence de presse et dont voici des extraits.

"La population lors de rencontres, congrès, assemblées annuelles a souvent dit que la S.F.M. devait se faire connaître davantage et devait également l'informer de ses préoccupations et de ses programmes. Il nous a donc été nécessaire d'évaluer la structure existante. Il nous est devenu évident que la structure basée sur les rallyes régionaux ne répondait plus aux besoins. Il nous fallait donc repenser la structure de la S.F.M. au niveau communautaire.

De plus, suite à la première étape de développpement communautaire, d'autres besoins de la communauté ont pu être identifiés. Au cours de nombreuses rencontres dans les différents villages, la population nous exprimait un besoin de coordination et de regroupement ainsi qu'un besoin d'appui aux bénévoles. L'exécutif a donc tenté de trouver un mécanisme qui répondrait simultanément à ces attentes. En planifiant une nouvelle structure, plusieurs facteurs devaient être considérés. Il nous apparaissait important que la structure:

- ne soit pas artificielle,
- basée sur ce qui existe déjà dans la communauté,
- permette la coordination des activités de la communauté,
- élimine le risque de réunions pour des réunions, ou du dédoublement d'activités,
- permettre aux bénévoles de s'entraider, donc d'alléger la tâche des individus responsables,
- permettre à la S.F.M. de communiquer son information et vice versa,
- permettre une coordination des activités majeures au niveau provincial.

Consciente de ces facteurs, la S.F.M. aimerait proposer, en guise de favoriser davantage l'épanouissement le plus complet des communautés francophones, une structure qui, nous espérons, unifierait les organismes déjà existants dans les communautés tout en préservant l'autonomie de ces organismes. Avec l'aide d'un(e) coordonnateur(trice) rémunéré(e) par la S.F.M., une communauté pourrait donc se voir doter d'un mécanisme de liaison qui assurerait une communication entre les organismes en mettant sur pied un comité communautaire réunissant les présidents des organisations existantes et par le fait même assurerait une liaison entre la S.F.M. et la communauté. Par le truchement d'une réunion mensuelle des présidents et du coordonnateur, ces derniers pourront décider où le coordonnateur emploiera son temps durant ce mois. Le coordonnateur assistera aussi à une réunion mensuelle de tous les coordonnateurs communautaires. C'est à cette réunion que les préoccupations des communautés pourront être transmises à la direction de la S.F.M. Nous aurons aussi l'occasion, à cette rencontre, de transmettre notre information aux coordonnateurs qui la diffuseront à leur comité communautaire. Cette réunion permettra également une coordination des activités majeures au niveau provincial.

En ce qui concerne la mise en application de la structure, une présentation préliminaire sera faite à des représentants de diverses communautés. A partir de leurs recommandations, nous pourrons élaborer les mécanismes d'implantation dans les communautés qui indiqueront leur intérêt.

Le programme de développement économique vise à améliorer le bien-être économique des Franco-Manitobains en créant une mentalité de l'économie adaptée au contexte nord-américain. Les deux outils utilisés à cet effet seront l'information et la formation. Une série de cours est prévue pour l'année, dans les domaines de la gestion. Il est entendu que le coordonnateur du développement économique continuera de répondre aux demandes d'individus, organismes et entreprises qui approcheront la S.F.M. pour avoir de l'aide dans le domaine économique.

Tel qu'indiqué dans notre plan de 5 ans, la S.F.M. tente d'éveiller la conscience de la population franco-manitobaine à l'importance de "la politique" dans sa propre destinée. *Notre rôle sera donc d'aider les Franco-Manitobains, individuellement et comme groupe, à obtenir leurs droits fondamentaux. Tel que mentionné dans le plan d'action, la S.F.M. étudiera les structures politiques existantes, incitera les francophones à s'impliquer dans ces structures, et encouragera également des candidats valables à briguer les suffrages.*

Suite à la recommandation de l'atelier "Age d'or" à l'assemblée annuelle, la S.F.M. a aidé à mettre sur pied la Fédération des Clubs d'Age d'Or en mettant à leur disposition un de nos coordonnateurs. Cette jeune fédération est déjà très active à travers la province.

Dans le domaine des tout-jeunes, nous comptons déjà plus de 20 groupes de Mini-Franco-Fun, ainsi qu'une douzaine de groupes de Mini-Franglais."

En terminant, le président a fait remarquer que "si les activités de la S.F.M. dont il a été question au cours de cette conférence de presse ne semblent pas à certains répondre à tous les besoins de la communauté, il faut tenir compte du fait que la Société doit s'en tenir à un budget qui a ses limites. D'où une limite aux activités. D'où l'établissement de priorités.●

Éditorial

Manitobains irascibles

La "situation du Québec", la "crise de l'unité", appelez cela comme vous le voulez, provoque des sondages d'opinion de plus en plus nombreux. Les résultats de ces sondages on le sait, dépendent des échantillons utilisés, de la formulation des questions posées aux personnes interviewées, et de bien d'autres facteurs. Il faut dire aussi que les résultats des sondages peuvent être interprétés de diverses façons.

Par exemple, un sondage récent, commandité par la Southam Press Limited, propriétaire de nombreux quotidiens canadiens de langue anglaise, révèle qu'il existe en ce moment au Canada, à travers les dix provinces, un appui massif à l'idée d'une nouvelle constitution qui donnerait plus de voix aux provinces dans l'administration du pays, appui qui se manifeste aussi au Manitoba.

Le sondage auquel nous nous référons ici a été effectué au coût de deux cent mille dollars par une maison de Toronto, du nom de Goldfarb Consultants Ltd, dont le principal sociologue est Martin Goldfarb.

Au sein de la population manitobaine, les enquêteurs ont découvert certaines opinions qui diffèrent de celles recueillies dans les autres provinces. Les Manitobains, par exemple, se montreraient moins tolérants à l'égard du Québec et des Québécois, et plus pessimistes que les autres Canadiens quant à l'avenir du Canada.

La moitié des interviewés ont déclaré qu'ils s'attendent à ce que la situation générale se détériore considérablement ("a whole lot worse") au cours des prochaines années. Cela fait contraste avec les réponses obtenues dans les autres parties du pays où seulement le tiers des interviewés se sont montrés pessimistes quant à l'avenir du Canada.

Sur la question de la "séparation" du Québec, six personnes sur dix interviewées au Manitoba croient que Québec tout probablement optera pour la séparation. Ailleurs au Canada, seulement quatre personnes sur dix partagent cette opinion.

Sur la question des aspirations des Québécois et sur la question du français, la majorité des Canadiens interviewés ont déclaré croire que le "séparatisme" est un problème réel, mais la majorité des Manitobains questionnés est d'avis contraire. En fait, c'est au Manitoba que les enquêteurs ont trouvé la plus forte proportion de gens au pays -dix huit pour cent- que la perspective selon laquelle le Québec se séparerait ou non, laisse froids ("couldn't care less" whether Quebec separates or not).

Soixante deux pour cent des Manitobains, toujours selon l'enquête, sont d'avis que le "bilinguisme" est une fausse question, et deux fois plus de Manitobains -dix huit pour cent contre neuf pour cent ailleurs au Canada- rejettent toute forme de bilinguisme.

Enfin, un bon quart de la population manitobaine est d'avis que le retrait du Québec serait à l'avantage du Canada ("Canada would be better off without Quebec").

Existe-t-il des préjugés au Manitoba? Les enquêteurs de la maison Goldfarb, qui ont mené leur sondage en anglais, bien entedu, rapportent que près de trois Manitobains sur dix ont déclaré nourrir des préjugés envers les gens de "l'autre" groupe de langue officielle ("...almost three people in 10 say they are personnally prejudiced towards members of the other official language group").

Voilà.

L'élection provinciale

L'édition du 13 octobre de LA LIBERTÉ sera sous presse au moment où les résultats de l'élection provinciale seront annoncés.

Chacun ira de son commentaire, le soir du 11 octobre. Comme, à LA LIBERTÉ, nous n'avons pas de boule de cristal que nous pouvons consulter, nous ne savons pas ce qu'il sortira du scrutin.

Nous avons donc tenté d'imaginer ce que, selon les résultats, les experts déclareront, ce soir là. Comme ceci:

"Il n'était pas à prévoir que le Parti Libéral prendrait le pouvoir, bien que son chef ait tenté d'en convaincre l'électorat au cours de la campagne".

"La victoire du Nouveau Parti Démocratique, si elle ne constitue pas un balayage en règle, montre la confiance que l'homme ordinaire, le petit, qui constitue la majorité, accorde au parti qui a gouverné le pays depuis huit ans, et particulièrement à son chef, M. Schreyer".

"L'arrivée au pouvoir du Parti Conservateur cause quelque surprise, mais surtout fait frissonner... marque le début d'une époque de grande noirceur pour les petites gens".

***

Note.- Le droit de vote est un droit dont des millions de gens, dans beaucoup de pays, sont privés. Mardi, le 11 octobre, allez voter. C'est important. Quelque certain ou certaine que vous puissiez être de la victoire de votre candidat.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

LE SYNODE

Il y a quelque sept ans, j'avais l'honneur de rédiger une colonne dans votre journal intitulée "La chronique religieuse". Je ne puis résister à la tentation de rappeler à vos lecteurs l'importance d'un fait actuel qui s'inaugure aujourd'hui à Rome où, dans un Synode, 212 prélats se réunissent, représentant plus de cent conférences épiscopales à travers le monde. Ils vont pendant un mois travailler sur l'immense documentation amassée l'année dernière avec l'aide du laïcat et de tous ceux qu'intéressent la question de la catéchèse. Le Canada français fut un des premiers à profiter des deux ou trois décades où se formait le "Mouvement Catéchétique". Les évêques Canadiens formèrent des cadres et bientôt parut un des premiers fruits du renouveau postconciliaire. On l'appelait *Séries de catéchèse canadienne*. Elles furent traduites en anglais et largement adoptées à travers toute l'Amérique du Nord. On ignore trop cette initiative de nos laïques canadiens: dans les centres de recyclage européens, Paris, Louvain, Besançon, Lyon etc... parfois plus de la moitié des auditeurs étaient des Canadiens français venus de tous les diocèses. On a par la suite critiqué cet immense effort, pas assez admiré, malgré ses défauts, parce que la masse du laïcat n'a pas toujours suivi l'ampleur de sa nouvelle mission qui se forgeait peu à peu, à savoir la mise en place d'un catéchuménat postbaptismal pour la formation des nouvelles générations chrétiennes. C'est pourtant là l'aboutissement de tant d'autres initiatives postconciliares comme par exemple la préparation au mariage, puis celle des parents à l'occasion des baptêmes de leurs enfants etc...

Lors de la réunion de la *Newspaper Advertising Exetive Association*, E.B. Burton conjurait les journalistes à prendre une attitude plus constructive. On ne parle que trop de nos scandales et nos divisions et presque jamais de tout ce qui est valable et prometteur et admirable dans la vie de notre pays. On aimerait voir cela appliqué dans LA LIBERTÉ qui avait par exemple commencé une chronique sur la *Femme du mois*. En tout cas, on espère qu'on n'oubliera pas de s'intéresser à cette nouvelle aventure missionnaire à laquelle les Evêques et le Pape attachent tant d'importance pour l'évangélisation de la nouvelle génération chrétienne convoquée par Vatican II à renouveler un monde qui est en train de naitre au milieu de tant de difficultés. Le *Prairie Messenger* a montré combien les parents chrétiens sont éveillés à cette question et, aussi, peu éclairés sur sa réelle portée et sa vraie signification: *Winnipeg parents concerned* par le *Canadian Catechisme* fut une occasion de polémiques dont les titres inadéquats montrent combien sont ceux qui ne réalisent pas l'ampleur du renouveau demandé par le Concile. Espérons que l'actuel Synode sera un moment providentiel pour que les Canadiens puissent s'encourager et renouveler leurs efforts pour achever ce qu'ils ont si bien commencé et qui fit l'admiration des Catholiques dans bien des pays étrangers, malgré les maladresses, les faux-pas et les carences de la nouvelle catéchèse.

Guy de Bretagne, omi

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

GERANT: Claude Gagné.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.
Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Lettres à LA LIBERTÉ

RADIO OUEST FRANÇAISE

Monsieur le Rédacteur,

"Radio Ouest Française," par Rossel Vien. C'est l'histoire de la fondation de "Radio Saint-Boniface" qui a été l'aboutissement de l'essai de fondation de quatre Postes de Radio Française dans les trois provinces de l'ouest canadien. Il n'est pas fait mention de la fondation de Radio Gravelbourg, de Radio Prince Albert et de Radio Edmonton.

L'auteur a fait des recherches ici et là dans les provinces de l'ouest. Il a été cependant impossible de mettre à la portée de l'auteur une source indispensable de renseignements contenus dans les filières du secrétaire, l'abbé Antoine D'Eschambeault, de Radio Ouest Française et de Radio Saint-Boniface. Après la mort de Mgr D'Eschambault, l'abbé Donat MacDougal, en tant qu'exécuteur testamentaire a eu en sa possession ces filières. L'abbé MacDougall est décédé quelques mois après Mgr. D'Eschambault. M. l'abbé Edouard Gagnon p.ss., Supérieur du Grand Séminaire,est allé à l'Ile-des-Chênes, ramasser les filières de Mgr. D'Eschambault et les a expédiés par camion à la Société Historique de Saint-Boniface. Il semble que personne n'ait pu trouver ces filières! Un fait dont j'ai eu connaissance, est la venue à Saint-Boniface de deux experts ingénieurs en radio qui ont fait une enquête sur la possibilité de fonder un poste de radio en langue française à Saint-Boniface. La même enquête a été faite en Saskatchewan et en Alberta. Le résultat de cette enquête a été publié: Saint-Boniface avait tout ce qu'il fallait pour procéder immédiatement à la construction d'un poste français de radio, mais que ni la Saskatchewan ni l'Alberta n'avait cette possibilité et qu'ils devaient prendre le temps nécessaire pour se préparer. Dans une réunion convoqués à Régina, les représentants de Radio Ouest Française; le Docteur Beauchemin, l'abbé D'Eschambault, et moi-même avons décidé que Saint-Boniface devait commencer immédiatement à organiser la construction d'un poste de radio française à Saint-Boniface. On organise immédiatement une quête pour Radio Saint-Boniface à Québec, au bas Québec et dans la Beauce, sous les hospices de la Vie Française et dirigée par l'abbé Gosselin. C'était au printemps. A l'automne l'Abbé Baudoux organise une quête pour Radio Ouest Française à Montréal et dans le reste de la province. L'abbé Baudoux parcourt la Province de Québec de long en large et rencontre les personnalités religieuses et politiques, donne des conférences et visite également Radio Canada à Ottawa. Un jour, labbé D'Eschambault reçoit une lettre de Radio Canada d'Ottawa, lui annonçant que le permis de construire un poste de Radio Française à Saint-Boniface était accordé et lui demandait d'envoyer à Ottawa trois représentants de Radio Saint-Boniface pour remplir les formalités, mais au bas de la lettre était écrit: Nous ne voulons pas de Maurice Baudoux! N'empêche que le permis à été envoyé à Prud'homme par erreur!

Edmond Lavoie, ptre retiré

LA FÊTE DE L'ACCUEIL

Durant la semaine, nous avons préparé des chants pour ce grand jour. Le matin, Sr. Thérèse nous a donné des macarons et des petits livres de Nico Niski. Nous avons eu une messe dans la classe et les grades 4 et 6, ainsi que quelques professeurs, sont venus avec nous. Après la messe, nous avons été joué dehors. Quel plaisir de jouer des jeux d'équipes avec les élèves des autres classes!

Hubert Blanchette, Gérald Laurin, Dean Gerrie, Marcel Champagne, Renell Jolicoeur, Daniel Saint-Jacques, Marc Desrosiers, Marc Charrière.

LES ÉLECTIONS SCOLAIRES

Monsieur le Rédacteur,

Aux prochaines élections municipales, qui doivent avoir lieu le 26 octobre, je briguerai à nouveau les suffrages à titre de commissaire d'école de la division scolaire de Saint-Boniface.

Je désire poursuivre mes efforts pour que soit préservée une qualité supérieure d'enseignement dans nos écoles, tout en maintenant les coûts à un niveau raisonnable.

Je tiens à ce que le caractère bilingue de la division scolaire soit conservé. C'est vers ce but que tendaient mes efforts lors de la campagne pour la réouverture de l'école Taché.

Je voudrais également que se poursuivent les cours d'immersion, comme celui de l'école Guyot, ainsi que le programme B, comme celui de l'école Provencher - de la maternelle à la 8e année, et évidemment le programme A, comme ceux des écoles Lacerte et Taché - de la maternelle à la 8e année-.

Je suis en faveur de la culture physique au niveau élémentaire et aussi de l'enseignement particulier pour l'enfance exceptionnelle (surdouée ou sous-douée).

Epouse d'un médecin de Saint-Boniface, mère de cinq enfants, j'ai toujours participé aux activités communautaires. Je fus membre du Comité exécutif du Centre récréatif Notre-Dame de Saint-Boniface, membre du comité consultatif, des citoyens de Saint-Boniface, président du Comité formé par les citoyens pour la préservation des parcs à Saint-Boniface.

Comme commissaire, j'ai présidé les comités suivants: éducation, personnel et construction. J'ai siégé au comité de liaison ainsi qu'au comité d'organisation des conférences pour le perfectionnement professeionnel. J'ai aussi participé au comité préparant le congrès des Commissaires d'écoles de langue française et de langue anglaise.

Je suis actuellement membre de l'exécutif de l'Association des Commissaires de langues française, ainsi que du comité provincial de l'UNICEF, et du centre Secours-grossesses.

Grâce à mon expérience acquise et à l'intérêt que je porte au bien-être de la communauté, j'estime avoir les aptitudes requises pour accepter un autre mandat en tant que commissaire d'école à Saint-Boniface.

Lucille Huot.



Les jonquilles aux longues tiges et aux fleurs délicates sont peut-être de tous les bulbes hollandais les plus faciles à cultiver dans votre jardin. Elles croissent bien dans n'importe quel genre de sol, au soleil ou dans un endroit partiellement ombragé, près de l'eau ou des massifs de pierre, dans l'herbe longue, sous les arbres, dans les boites de fenêtres ou les urnes de la terrasse. Il importe toutefois de planter les bulbes avant les grosses gelées d'automne et ces jolies fleurs enjoliveront les coins de votre propriété où elles auront été plantées. Il est facile de planter le bulbes de jonquilles et vous serez ravis de les voir s'épanouir le printemps suivant. [*Photo Malak*]

Le "coup de pouce"

Mme A.F. Fleury	Headingly	Jacques Molicard	Winnipeg
H. Ricou	Winnipeg	Soeurs Grises	Winnipeg
Narcisse Fournier	La Broquerie	Mme Armand Désilets	Powerview
Henri Saulnier, S.J.	Winnipeg	Antoine Badiou	Notre-Dame-de-Lourdes
Olier Labossière	Saint-Léon	Mme T. Binette	Saint-Vital
Maurice & Cheryl Soulodre	Saint-Adolphe	Famille Pierre Laurencelle	Saint-Boniface
Hubert G. Mayes	Winnipeg	Iris McKay	Winnipeg
Lida Landry	Saint-Boniface	Régina Patry	Saint-Boniface
Mme Germaine Roy	Saint-Norbert	Eugène Giguère	Saint-Boniface
M. et Mme Benoit Lambert	Saint-Boniface	Cecilia Wiktorowicz	Transcona
Maison Saint-Joseph	Otterburne	Alphonse Potvin	Somerset
Claude Lacroix	Saint-Claude	Raoul Mager	Saint-Boniface
Richard Lavoie	Winnipeg	Mlle Priscille Cormier	Saint-Boniface
Swystun & Swystun, avocats	Southdale	Fernande Champagne	Saint-Norbert

Le "coup de pouce"
LA LIBERTÉ
C.P. 96, Saint-Boniface
Manitoba R2H 3B4

Je vous adresse $........ comme abonnement de soutien à LA LIBERTÉ.

NOM ....

ADRESSE......................................

L'Actualité

Le gars pressé

Feu rouge. Il trépigne d'impatience. Ebouriffé, non rasé, mal lavé, l'air mauvais... Vroum! Vroum! Aucun respect pour la "crise de l'énergie"... Il lui faut brûler de l'essence. C'est essen...tiel.

Grosse américaine bosselée, derrière rehaussé sur ressorts spéciaux et coûteux, pneus larges, antennes de radio-téléphone. C'est important.

Feu vert. Il démarre en trombe. Les pneus crissent, la fumée s'échappe... Il brûle de l'huile, comme on dit.

Il est pressé, fulmine contre tous, contre tout ce qui le retarde. Il est pressé. Il s'en va quérir son chèque d'assurance-chômage.

Jean de Lotainville

N.D.L.R.- Cette histoire n'est pas tout à fait véridique. La Commission d'assurance-chômage adresse à ses "clients" leurs chèques par la poste.



De l'Ancienne à la Nouvelle Acadie

par Jean-Jacques Le François

N.D.L.R.- L'auteur de cette série d'articles, dont voici le sixième, était invité, au mois d'août, par l'action conjuguée de l'Office du Tourisme du Canada, de la Société Air Canada, et du gouvernement du Nouveau-Brunswick, à visiter le Nouveau-Brunswick à l'occasion de l'ouverture officielle du Village Acadien, à Caraquet. L'auteur remercie les nombreuses personnes et les organismes gouvernementaux qui ont rendu possible cette visite dont découle cette série d'articles.

o

Sir Adams George Archibald, député à la Législature de la Nouvelle-Ecosse, puis solliciteur général (1856) et procureur général (1860) de cette province, l'un des Pères de la Confédération qui devait devenir lieutenant-gouverneur du Manitoba en 1870, écrivit, en 1877, après avoir lu le poème *Evangéline*, de Longfellow, que "l'expulsion des Acadiens fut un acte de grossière cruauté, sans nécessité et sans excuse, un acte de pure barbarie sans exemple dans l'histoire". Bona Arsenault cite ce qu'il appele le jugement accablant de Sir Adams, pour le Massachusetts: "Ce fut un gouverneur du Massachusetts (Shirley) qui en dressa les plans. Ce furent des soldats du Massachusetts qui chassèrent les Français de notre territoire envahi au-delà du Missagouash (territoire contesté de la région de Beaubassin). Ce furent des officiers et des soldats du Massachusetts qui exécutèrent le décret d'expulsion au coeur même des établissements acadiens, en ce Grand-Pré rendu si populaire par le poète.

"Ce furent des vaisseaux du Massachusetts, nolisés par des marchands du Massachusetts, commandés et équipés par des gens du Massachusetts, qui transportèrent en exil les pauvres Acadiens".

Les jugements de ce genre son nombreux. Il reste que Londres (le Board of Trade) et Halifax, création du Massachusetts, étaient dans le coup, une opération qui faisait partie du grand plan du ministre anglais Pitt de conquérir tous les territoires de la Nouvelle-France. "Il n'existe pas deux politiques acadiennes, celle de Lawrence et celle du Board of Trade, écrit l'historien Guy Frégault. Il n'y en a qu'une et elle s'élabore en même temps à Londres et à Halifax. Halifax et Londres tombent d'accord sur les principes comme sur les moyens de l'appliquer".

La déportation des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse ne constituait qu'une première étape de ce qui a été appelé le Grand Dérangement. La déportation de 6,000 ou 7,000 Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, qui eut lieu entre octobre et décembre 1755, fut suivie d'autres alors que la Conquête anglaise de la Nouvelle-France progressait et que tombaient l'Ile Royale (Ile du Cap-Breton) et l'Ile Saint-Jean (Ile du Prince-Edouard) où s'étaient réfugiés quelques cinq mille Acadiens qui avaient réussi à s'enfuir. Il y en avait aussi 3,000 à 4,000 qui s'étaient dérobés en s'enfonçant dans les bois du Nouveau-Brunswick et même de la Nouvelle-Ecosse, protégés par les Micmacs. Fuyant un ennemi implacable, "ces gens laissaient derrière eux, écrit Arsenault, tous leurs biens accumulés pendant quatre ou cinq générations: leurs magnifiques terres d'alluvion, souvent récupérées sur la mer par leur labeur et transmises de père en fils, et 120,000 pièces de bétail confisqués par les Anglais".

Les déportations et la chasse à l'Acadien dureront jusqu'à la fin de la guerre de Sept Ans alors que la paix se fera et que la France perdra ses territoires d'Amérique. L'Amérique du Nord sera devenue britannique, mais pour un moment seulement. Moins d'un quart de siècle après la déportation des Acadiens, les colonies anglaises du Sud -dont le Massachusetts- briseront leurs liens avec la vieille Angleterre pour devenir indépendantes et jeter les bases des USA d'aujourd'hui.

6 - Outragés, dispersés, pourchasés, exilés

Après le départ des navires, il restait à Grand-Pré environ 600 Acadiens que gardaient les soldats anglais. On avait manqué de navires. Au mois de décembre, alors que quatre navires devinrent disponibles, on fit monter ces gens à bord des transports. Quelques centaines de réfugiés capturés dans les bois furent aussi placés à bord. Selon le grand plan, il ne devait -juridiquement- rester aucun Français en Acadie. Ces déportés furent descendus au Connecticut, au Massachusetts, et en Virginie.

Le colonel Lawrence avait, écrit Arsenault, "donné les ordres de brûler toutes les maisons et de détruire les récoltes afin que les Acadiens qui avaient échappé à la déportation en fuyant dans les bois ne puissent survivre aux froids de l'automne et de l'hiver ou qu'ils soient forcés de se livrer". Arsenault cite Emile Lauvrière: 'Sous les yeux de ces survivants (les quelque 600 Acadiens embarqués en décembre), pendant six jours, suivit l'incendie. Pendant six jours flambèrent une à une toutes les maisons de bois des riants villages acadiens qu'avait fait surgir l'allègre labeur de quatre générations. Quand les vents d'hiver eurent disséminé les lourdes volutes de fumées et les cendres épaisses de ce colossal incendie, il ne régna plus dans le noir désert que le silence; il ne resta plus sur les fécondes terres de Grand-Pré, des Mines et de tout le Bassin, naguère verdoyant, que les puits, les cheminées de pierre noircies, les digues apparemment inutiles, et les saules qui, dans la tristesse des lieux, semblaient pleurer la tristesse d'une nation anéantie...".

"Puisqu'on brûlait ainsi leurs demeures, leurs granges, leurs églises, leurs moulins, puisqu'on ne leur laissait plus rien ici-bas, c'est qu'on ne voulait pas seulement leur déportation temporaire, leur châtiment éphémère, mais bien leur exil permanent, leur ruine totale, leur extermination peut-être".

LA CHASSE À L'HOMME

Certains avaient réussi à s'enfuir et à survivre grâce à l'aide des Indiens, en vivant avec eux dans les bois. "Au printemps de 1756, raconte Arsenault, ayant appris que quelques centaines de réfugiés acadiens se cachaient dans la région du Cap de Sable, Lawrence y dépêcha le major Prebble, le 9 avril, avec les instructions 'd'y saisir autant d'habitants que possible et de les mener à Boston..., de brûler les maisons, d'emporter les meubles, ustensiles et troupeaux de toutes sortes.., de les distribuer aux troupes en récompense de leurs services..., de détruire tout ce qui ne pouvait être aisément emporté'."

"Arrivés à Port Latour dans la nuit du 21 avril, poursuit Arsenault, alors que la plupart des hommes étaient à pêcher au large, Prebble et ses soldats surprennent le reste de la population au lit, font 72 prisonniers qui sont d'abord dirigés vers Boston et ensuite en Caroline du Nord. La razzia terminée, ils brûlent 44 maisons. Lorsque les hommes rentrent de la pêche, au cours de la nuit du 24 au 25 avril, leurs femmes et leurs enfants qu'ils ne verront plus sont déjà en route pour l'exil et leurs foyers sont incendiés".

La présence des Indiens faisait peur aux colons anglais qui ne se risquaient pas à prendre possession des terres des Acadiens déportés. Pour se débarrasser des Indiens, Lawrence émit une ordonnance: "Par la présente, nous promettons récompense de 30 livres pour tout Indien mâle de plus de seize ans, de 25 livres pour tout scalp d'Indien mâle et de 25 livres pour toute femme ou enfant indien aménés vivants".

Arsenault dit que "il arriva que des soldats anglais confondirent volontiers têtes d'Indiens et têtes d'Acadiens" (...) "les officiers anglais tournant le dos", selon un témoin de l'époque, le Révérend Hughes Graham.

Trois ans après la déportation des Acadiens de Grand-Pré, les familles acadiennes qui vivaient cachées dans les bois de la rivière Saint-Jean, au Nouveau-Bruswick, furent attaqués par une expédition dirigée par le colonel Robert Monckton dont les opérations durèrent deux mois. Plusieurs Acadiens furent tués, d'autres faits prisonniers. Un certain nombre, s'enfonçant dans les bois vers le nord, purent atteindre le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Cacouna.

La chasse à l'homme continue. Après la capitulation de Louisbourg et la chute de l'Ile Royale et de l'Ile Saint-Jean aux mains des Anglais, "Wolfe reçut de son chef, Amherst, écrit Arsenault, l'ordre de chasser les Acadiens réfugiés dans la région du golfe Saint-Laurent. Le 6 septembre 1758, Wolfe débarque à Gaspé et donne instruction à ses hommes de tout brûler. Il y avait là l'habitation et les entrepôts du sieur Révolte, une forge, un moulin à scie, vingt-cinq chaloupes, etc. Les habitants s'étaient enfuis dans les bois à l'approche des Anglais.

"Le 12 septembre, le colonel Murray, adjoint de Wolfe, se rend à Miramichi avec le régiment d'Amherst. Il surprend un grand nombre de fugitifs de l'Ile du Prince-Edouard se dirigeant vers le Canada. N'ayant pas de barques, Murray ne peut les atteindre."

"Le 13 septembre, le capitaine Irving (détruit) les établissements de pêche de Pabos et de Grande-Rivière, dans le comté actuel de Gaspé-Sud."

"Le 14 septembre, le major Dalling (détruit) le poste de pêche de Mont-Louis, dans le comté actuel de Gaspé-Nord."



C. W. Jeffreys

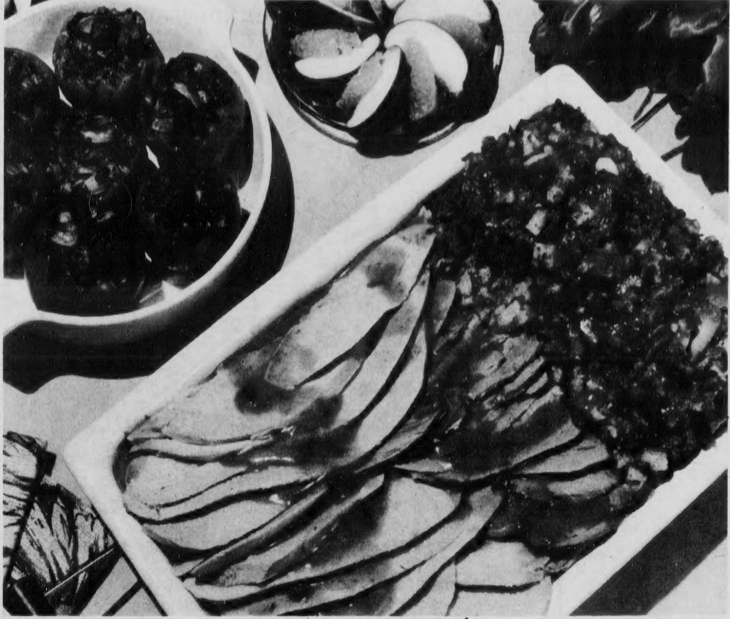
Scène navrante de la déportation

DÉPORTATION DES ACADIENS DU CAP-BRETON ET DE L'ÎLE DU PRINCE-EDOUARD

Des milliers d'Acadiens s'étaient réfugiés dans l'Ile Royale et dans l'Ile du Prince-Edouard. Quand ces Iles devinrent anglaises, après la deuxième chute de Louisbourg, le 26 juillet 1758, "toutes les maisons de l'Ile du Cap-Breton, écrit Arse-

(suite, page 24)

cuisine



LA DINDE, PLAT IDÉAL

Une magnifique dinde bien dorée constitue toujours un plat idéal pour une réception - et plus est, un plat facile à préparer. Néanmoins, il peut s'avérer plus pratique de faire rôtir cette volaille la veille. Les cuisines d'essai de Martha Logan viennent précisément de mettre au point un procédé à cet effet. Il suffit de cuire la dinde la veille d'une réception et de la faire réchauffer - soit entière, soit découpée - quelques heures avant le repas, dans un four ordinaire ou à microondes. Ces essais ont été effectués en utilisant des dindes de 12 livres, puisqu'il s'agit-là de la taille la plus en demande et qu'elle convient particulièrement bien à la plupart des fours à microondes.

Faites tout d'abord décongeler la volaille au réfrigérateur, puis garnissez-la d'une farce - à moins que vous ne préfériez faire tout simplement cuire cette dernière au four en faisant réchauffer la dinde, ce qui a l'avantage de réduire la durée de la cuisson de la volaille. Placez la dinde sur une grille dans un grand plat et faites-la rôtir, à découvert, au four préalablement chauffé à 325oF., pendant environ 4-4½ heures - jusqu'à ce qu'elle soit à point. Tous les renseignements nécessaires pour la cuisson d'une dinde Butterball sont d'ailleurs donnés sur le sac d'abats contenu dans la cavité du cou. Faites refroidir la volaille, en ayant soin de retirer la farce - s'il y a lieu - aussi tôt que possible, et mettez-la au réfrigérateur. Le lendemain, il ne vous restera plus qu'à la placer dans un sac en plastique spécial allant au four et à la faire réchauffer en procédant comme suit:

FOUR ORDINAIRE: Après avoir placé la volaille dans un sac de plastique, mettez ce dernier dans un plat garni d'une grille et faites réchauffer 1 heure ½ - à découvert - au four à 350oF. Retirez la dinde du four et laissez-la reposer 5 à 10 minutes en la couvrant avec une feuille d'aluminium, avant de la découper.

FOUR À MICROONDES: La volaille étant placée dans un sac de plastique, mettez-la dans un plat, le bréchet tourné vers le bas, en ayant soin de percer le sac en un ou deux endroits. Faites réchauffer 15 minutes, puis retourner la dinde (bréchet en haut) et faites réchauffer 15 à 17 minutes de plus. Retirez-la du four et, après l'avoir recouverte d'une feuille d'aluminium, laissez-la reposer 5 à 10 minutes avant de la découper.

Vous pouvez également découper votre dinde la veille et la faire réchauffer après avoir joliment disposé les tranches sur un plat allant au four. La farce peut aussi être placée dans le même plat - mais séparée de la viande - ou mieux encore dans une cocotte en verre.

FOUR ORDINAIRE: Couvrez légèrement la viande avec une feuille d'aluminium et faites réchauffer 30 à 35 minutes au four à 350oF.

FOUR À MICROONDES: Recouvrez le plat avec une feuille de plastique et faites réchauffer pendant 8 à 10 minutes.

Vous accompagnerez votre belle volaille de tomates farcies aux épinards, préparées elles aussi la veille, que vous ferez cuire au four en faisant réchauffer la dinde.

TOMATES FARCIES AUX ÉPINARDS
6-8 portions

6-8 grosses tomates
Poivre fraîchement moulu
½ tasse d'oignons verts hachés
4 c. à soupe de beurrre ou de margarine
2 paquets de 10 on. d'épinards surgelés, décongelés
1 boîte (10 on. de crème de champignons
3/4 de tasse de chapelure
Parmesan

Coupez le dessus des tomates en créneau avec un couteau bien affûté. Retirez la pulpe avec une cuillère - vous vous en servirez pour préparer une bonne soupe ou une sauce à la tomate ou même une salade. Saupoudrez de poivre l'intérieur des tomates. Faites sauter l'oignon 5 minutes dans le beurre. Retirez le poêlon du feu et ajoutez les épinards, la soupe et la chapelure. Mélangez bien. Garnissez les tomates de cette farce et mettez-les dans une cocotte en verre préalablement beurrée. Saupoudrez de parmesan râpé et faites cuire à découvert au four à 350oF., pendant environ 20-25 minutes.

Ces recettes ont été mises au point en utilisant une **Dinde Butterball Swift Premium. "Butterball'** est une marque de commerce.

[*Martha Logan*
Services d'arts ménagers]

DES "BOÎTES À LUNCH" SÉCURITAIRES

La cloche de l'école sonne aussi le temps des boîtes à lunch et on cherche des idées pour y apporter variété et nutrition. "Il ne faudrait pourtant pas oublier la sécurité alimentaire" de dire Pierrette Beaulieu, conseillère en alimentation à Agriculture Canada.

La plupart des goûters ne pouvant être réfrigérés, ils doivent pouvoir se conserver durant plusieurs heures. Les bactéries nuisibles se multiplient très rapidement entre 4oC et 60oC.

"Ne pas préparer les goûters plus de 24 heures à l'avance", conseille Mme Beaulieu. "La réfrigération ne détruit pas les bactéries, elle ralentit seulement leur croissance". Elle note aussi que les emballages en papier, en plastique ou en papier aluminium ne devraient pas être utilisés une seconde fois parce qu'ils pourraient être porteurs de bactéries.

Si les goûters sont gardés à la température de la pièce durant quelques heures, il faut bien choisir les aliments qu'on y inclut. Certains aliments se conservent à la température de la pièce, parce que les bactéries toxiques ne s'y multiplient pas facilement. Ces aliments "sécuritaires" comprennent les noix et le beurre d'arachides, le pain, les craquelins, les biscuits, les gâteaux, les confitures, le miel, les fruits crus, cuits ou séchés, les légumes crus, les marinades, les relish, les fromages, les salami, pepperoni et autres saucissons séchés. Les aliments qui favorisent une croissance rapide des bactéries toxiques (à moins que la réfrigération ou la chaleur appropriée soit maintenue) comprennent: le lait, la crème, les produits des oeufs et aussi les salades d'oeufs, de thon et de saumon.

"Une règle facile pour préparer des goûters nutritifs consiste à choisir un aliment dans chacun des quatre groupes du Guide alimentaire canadien" de dire Mme Beaulieu. Par exemple, du salami avec du pain de blé entier, des bâtonnets de carottes, du lait et une poire, représentent les quatre groupes: le salami pour le groupe de Viande et substituts, le pain de blé entier pour le groupe de Pain et céréales, le lait pour le groupe de Lait et produits laitiers, les carottes et la poire pour le groupe Fruits et légumes.

Voici d'autres conseils qu'Agriculture Canada suggère pour la sécurité alimentaire: préparer les garnitures à sandwichs en petites quantités pour éviter les restes.

Les sandwichs placés congelés dans la boîte à lunch le matin, seront décongelés pour midi.

de ci, de ça...



LE "COUP DE POUCE".- La campagne d'abonnements de soutien à LA LIBERTÉ popularisée l'an dernier par l'appellation "coup de pouce" (bien que les résultats de la dernière campagne aient constitué beaucoup plus qu'un coup de pouce et même un coup de main...) semble bien lancée cette année. Dès les premiers jours, la réponse s'est manifestée excellente, et le mouvement continue.

*** ***** ***

SERVICE MILITAIRE.- Le ministre de la Défense, Barney Danson n'a pas été lent à nier une nouvelle qui a fait son tour de presse selon laquelle le Canada conscrirait les jeunes gens pour service militaire. Le ministre ne nie cependant pas qu'il est d'opinion que les jeunes devraient s'enrôler plus nombreux dans les forces armées. Il y a là quelque chose qui n'est pas clair. Conscrirait-on les jeunes pour simplement régler le problème du chômage, qui affecte surtout cette catégorie de citoyens? Ou y aurait-il plus! Créer une armée nombreuse, entrainée, toute prête? Par ailleurs, le ministre québécois des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, a laissé entendre que le Québec conscrirait ses jeunes, mais les brigades constituées seraient affectées à des travaux communautaires. Pour nombre de jeunes, ce serait l'occasion de prendre, entre autres choses, dans l'un ou l'autre cas, l'habitude de marcher sans se trainer les pieds...

*** ***** ***

LES GÉNIES DU PRÉSIDENT CARTER AU SERVICE DE L'EX-PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC ROBERT BOURASSA.- Lorsque Robert Bourassa a pris l'avion à Mirabel pour Bruxelles, un jeudi soir de la fin août, l'hypothèse de son retour en politique active et de sa candidature au leadership du PLQ a perdu du poids. Il s'est pourtant trouvé des sceptiques pour continuer à croire qu'"avec Bourassa on ne sait jamais". Peut-être n'avaient-ils pas tort. Deux des fabricants d'images qui ont oeuvré à la campagne électorale du président Carter séjournent depuis quelques semaines à Montréal. Ils sont chargés d'évaluer le contexte socio-politique québécois et d'explorer les avenues susceptibles d'assurer la réhabilitation de M. Bourassa dans l'opinion publique et de convaincre les militants libéraux qu'il est le seul homme politique capable de reporter leur parti au pouvoir. Ces deux faiseurs d'images occuperaient présentement des locaux de la société Clauremiand, 1115 ouest rue Sherbrooke (suite 2402). Cette entreprise est la propriété de la famille Simard et M. Bourassa y recevait ses appels téléphoniques pendant son dernier séjour à Montréal. Entre-temps M. Bourassa a conclu une entente avec le réseau radiophonique Télémédia. Dans une série de six émissions qui seront diffusées en octobre, il racontera son expérience du pouvoir à la tête du Québec. [*Dans Le Devoir*]

*** ***** ***

***BONNE NOUVELLE.-** Les prix de la viande et des autres aliments continuent à grimper, mais la commission anti-inflation a décidé d'ordonner une réduction du prix du ketchup et des cornichons...*

*** ***** ***

LA NOUVELLE LOI DE L'IMMIGRATION.- Dans une allocution prononcée à Toronto le mois dernier, le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bud Cullen a déclaré qu' "aux termes de la nouvelle loi, ceux qui entendent poursuivre des études ou occuper un emploi temporaire au Canada doivent en faire la demande à l'étranger et, en général, les visiteurs ne pourront changer leur statut une fois admis. Par exemple, un touriste ne pourra pas durant son séjour au Canada présenter une demande en vue de pouvoir travailler ou étudier ici et un visiteur admis à titre d'étudiant *ne pourra* pas devenir travailleur. La plupart des immigrants illégaux sont des visiteurs qui ne quittent pas le pays lorsque leur période de séjour autorisée est expirée ou qui occupent un emploi ou poursuivent des études sans autorisation. Ils sont souvent exploités par des employeurs peu scrupuleux et d'autres qui sont au courant de leur statut illégal. Afin de réprimer ces abus et autres problèmes, les employeurs seront encore tenus de s'assurer que les nouveaux employés sont habilités à travailler au Canada. De plus, la loi interdit à un employeur d'engager sciemment une personne non autorisée à travailler ici. Ceux qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents recevront un numéro d'assurance sociale distinctif qui les identifiera, de sorte que les employeurs sauront que ces personnes *doivent* disposer d'un visa d'emploi valide. Et tout employeur qui embauche des personnes non autorisées à travailler au Canada sera assujetti à des peines plus sévères qu'elles ne le sont actuellement.

*** ***** ***

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.- Le conseil d'administration de l'Association de la presse francophone hors Québec, dont il a été question (voir l'édition du 8 septembre de LA LIBERTÉ), vient d'adopter une motion selon laquelle l'association peut accepter dans ses rangs des "membres honoraires"... Un premier "membre honoraire" fait maintenant partie du groupe; il s'agit d'un haut fonctionnaire du Secrétariat d'Etat... Quelqu'un a déclaré: "Quant à faire, pourquoi n'avoir pas tout de suite choisi le Secrétaire d'Etat lui-même"..

ÊTES-VOUS PRÉOCCUPÉS?

* DU CONTRÔLE GOUVERNEMENTAL QUI CONTINUE DE S'ACCROÎTRE?
* DU HAUT NIVEAU DES TAXES ET DU GASPILLAGE?

ARNOLD BROWN VOUS COMPREND ET PARTAGE VOTRE INQUIÉTUDE, ET A L'EXPÉRIENCE NÉCESSAIRE POUR S'OCCUPER DE CES PROBLÈMES

POUR UN MEILLEUR MANITOBA... VOTEZ PROGRESSISTE CONSERVATEUR DANS RHINELAND



LE 11 OCTOBRE,

RÉÉLISEZ...

BROWN, ARNOLD PROGRESSISTE CONSERVATEUR	

Autorisée par le comité d'élection de Arnold Brown
Ken R. Ginter, agent officiel

QU'EST-CE QUI LES ATTEND?



PRÉPAREZ LEUR AVENIR

LE "CHILDREN'S AID SOCIETY OF CENTRAL MANITOBA" DESSERVANT VOTRE COMMUNAUTÉ DEPUIS 1934

EN:
- ASSISTANT DES ENFANTS NÉGLIGÉS ET MALTRAITÉS, ET LEURS FAMILLES
- ASSISTANT DES PARENTS NON-MARIÉS ET LEURS ENFANTS
- EN PLAÇANT DES ENFANTS POUR L'ADOPTION
- EN RECRUTANT DES PARENTS NOURRICIERS QUI SONT MOTIVÉS

CETTE ANNÉE, ENCORE PLUS DE FAMILLES ET D'ENFANTS COMPTERONT SUR VOUS!

APPUYEZ LE "CHILDREN'S AID SOCIETY OF CENTRAL MANITOBA" PAR L'ENTREMISE DU "UNITED WAY" OU LE REPRÉSENTANT "CHILDREN'S AID".

SI IL N'Y A AUCUN REPRÉSENTANT DANS VOTRE RÉGION, ENVOYEZ VOS CONTRIBUTIONS DIRECTEMENT AU : "CHILDREN'S AID SOCIETY OF CENTRAL MANITOBA", C.P. 190, PORTAGE LA PRAIRIE, MANITOBA. R1N 3B5 (UN REÇU VOUS SERA ADRESSÉ POUR L'IMPÔT SUR LE REVENU)



NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU MANITOBA

Chers électeurs,

Mon parti s'est toujours préoccupé du bien-être de la minorité officielle du pays. C'est en effet peu de temps après l'arrivée au pouvoir du parti néo-démocrate qu'a été passée la loi 113, rétablissant le droit à l'enseignement en français aux francophones. Nous avons aussi collaboré à la création de l'Institut Pédagogique et à l'établissement du Centre Culturel Franco-Manitobain.

Je sais que le comté de Radisson a une communauté francophone énergique qui a su se prévaloir de ses droits. Nous espérons pouvoir continuer à faciliter le développement de votre communauté.

Nous proposons également de continuer le programme social déjà entamé durant nos quelques années au gouvernement, tel les soins médicaux, soins dentaires pour enfants, soins et habitations pour personnes âgées, rabais des taxes foncières et autres.

Afin d'assurer que le prochain gouvernement continuera à répondre à vos besoins et aspirations, je demande de nous donner votre appui en réélisant MONSIEUR HARRY SHAFRANSKY le 11 october prochain.

Ed Schreyer

Edward Schreyer

Autorisé par Denis Allard - Agent officiel.

L'ÉQUIPE SCHREYER DE LA CIRCONSCRIPTION RIEL



Doreen Dodick en compagnie de Ed Schreyer

DOREEN DODICK APPUIE

- une remise d'impôts correspondant aux montants d'intérêt sur hypothèque
- le programme et l'amélioration du programme de rabais sur les taxes foncières
- le contrôle des loyers aussi longtemps que nécessaire
- le programme "denticare" pour tous les enfants

VOTEZ

DODICK, DOREEN	

Bureau central de la campagne: 172, rue Worthington 257-0655

La publication de cette annonce a été autorisée par l'agent officiel d'élection Wm Kennedy

Saint-Norbert fête les Pères Trappistes de Notre-Dame-des-Prairies

Malgré la menace des nuages gris, l'atmosphère et les coeurs étaient en fête. Après de longs mois de préparatifs, les paroissiens de Saint-Norbert vivaient, avec leur curé et de nombreux invités, le moment attendu depuis si longtemps: la fête en l'honneur des Révérends Pères et Frères Trappistes.

Dans cette ambiance de gaieté et de joie, soulignée par les cloches et la musique de circonstance, le défilé se met en branle, de l'extérieur de l'église jusque dans le choeur.

Les chants choisis pour cette célébration sont exécutés de façon particulièrement pieuse par la chorale de Saint-Norbert, sous l'habile direction de Mme Paulette Lafond. La première phase de cet après-midi est la Bénédiction du Très Saint-Sacrement présidée par son Excellence, l'ancien Archevêque de Saint-Boniface, Mgr. Maurice Baudoux.

Vint ensuite le moment des discours; M. l'abbé Bernard Bélanger, curé de la paroisse de Saint-Norbert, offrit ses voeux aux Révérends Pères et Frères Trappistes. Il fit ressortir les différents apports de la Communauté de Notre-Dame des Prairies pour notre paroisse et le diocèse en insistant sur l'aspect particulier de leur présence vivante dans notre milieu depuis de si nombreuses années.

Le Révérend John Wortley, prêtre de l'Eglise anglicane prit la parole au nom de la communauté non-Catholique de Saint-Norbert. Pas ses commentaires justes autant qu'érudits, le Révérend Wortley évoqua différents côtés de la vie monastique universelle et de l'Eglise Catholique en particulier.

Au nom des dames de la paroisse de Saint-Norbert, madame Germaine Roy retraça différents faits saillants de la vie à Notre-Dame des Prairies, depuis l'ouverture de l'abbaye. S'appuyant sur des données historiques précises et pertinentes, madame Roy sut rappeler, avec éloquence et grande sensibilité, l'importance d'une communauté priante comme celle des Pères Trappistes, et les bienfaits de leur présence dans le projet d'ensemble de l'Eglise.

Prenant la parole au nom des Pères Trappistes, le Père Lucien, O.S.C.R., de la Trappe, attira l'attention sur le fait que leur départ, bien que difficile pour eux, était devenu nécessaire en raison de circonstances telles que l'expansion de la ville de Winnipeg. Le Père Lucien fit remarquer que tout le chagrin que la communauté des Pères Trappistes ressentirait de quitter Saint-Norbert, se ferait sentir de façon particulièrement vive au moment même de leur départ, au printemps 1978.

Son Excellence Mgr. Maurice Baudoux fut le prochain invité d'honneur à présenter ses hommages. Il transmit d'abord les meilleurs voeux, à la Communauté des Pères et Frères Trappistes, au nom de Son Excellence Mgr. Antoine Hacault, absent pour raison de maladie. Au cours de son allocution, Mgr. Baudoux fit mention des liens d'affection étroits et prolongés qui le lient avec le Monastère et l'Abbaye de Notre-Dame des Prairies. Monseigneur fit aussi référence au privilège qu'il avait eu, durant son mandat comme archevêque du diocèse de Saint-Boniface, de consacrer les deux Abbés de Notre-Dame des Prairies, dont l'Abbé, Dom Marcel Carbotte, présent parmi nous.

M. Gabriel Cloutier avait été prié de présenter les hommages des paroissiens de Saint-Norbert. M. Cloutier brossa, à larges traits, un portrait de l'histoire de la présence des Pères Trappistes à Saint-Norbert. Il fit allusion au fait que les Pères Trappistes ne décidèrent pas de quitter parce qu'ils le voulaient, mais bien parce qu'ils s'en sentaient contraints par la pression de l'expansion urbaine. Au nom des paroissiens de Saint-Norbert, M. Cloutier offrit au Père Abbé de la Trappe, Dom Marcel, une maquette représentant l'autel principal de la nouvelle Abbaye de Notre-Dame des Prairies à Holland: c'est, en effet, un autel en granit que les paroissiens de Saint-Norbert ont offert, en la circonstance, à la communauté des Pères et Frères Trappistes.

Le dernier à prendre la parole fut le Père Abbé de Notre-Dame des Prairies, Dom Marcel, et il expliqua en termes éloquents et émouvants, le nécessité pour la communauté de quitter Saint-Norbert. Ce départ, selon Dom Marcel, s'inscrit dans une démarche voulant que les Pères et Frères Trappistes continuent à rester fidèles au style de vie monastique que leur impose la Règle de Saint-Benoît.

Après cette première partie des Fêtes, les personnes présentes furent invitées à descendre à la Salle Ritchot pour un café-rencontre. Un comité d'accueil avait très bien coordonné cette phase des Fêtes en demandant à un certain nombre de familles de Saint-Norbert de faire en sorte que les invités se sentent bien accueillis et à l'aise.

Le service du goûter, à la Salle Ritchot avait été organisé d'une manière extrêmement efficace par un comité spécial soutenu par des dames qui travaillèrent efficacement pour que ce goûter soit un succès. Ce qu'il fut.

Un certain nombre de prêtres du diocèse et de paroisses d'ailleurs étaient venus partager la joie de ces Fêtes avec les gens de Saint-Norbert. En tout, environ mille personnes participaient à cette journée du 18 septembre 1977.

Le succès de cette journée est dû à l'effort d'un très grand nombre de personnes qui ont oeuvré à divers niveaux et moments de toute la période des préparatifs pour les Fêtes qui remonte à l'automne 1975.

La coordination des préparatifs pour les Fêtes avait été confiée au comité suivant:

M. Raoul Ferraton: Président
M. Georges Boisjoli: Responsable de la publicité
M. Gabriel Cloutier: conseiller
Mme Germaine Roy: secrétaire
Mme Georgette-Major: Thé-rencontre
M. l'abbé Bernard Bélanger: curé

Un merci, à tous et à chacun de ceux qui sont venus se joindre aux paroissiens de Saint-Norbert en cette circonstance mémorable.

Hubert Balcaen





TRANSPORTS CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au bureau régional des approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6 et portant l'indication: Centre électrique de Prince-Albert (Saskatchewan) seront reçues jusqu'à 15h, heure d'été du Centre, le 21 octobre 1977 pour: la construction d'un bâtiment abritant le centre électrique de l'aéroport de Prince-Albert (Saskatchewan), et les travaux connexes.

On peut se procurer les plans, devis et documents contractuels en envoyant à Transports Canada, Agent régional des approvisionnements, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6, un chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les soumissions doivent être adressées en DUPLICATA sur les formules fournies par le Ministère et doivent être accompagnées du dépôt de garantie tel qu'indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.A. Lane
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens



disant progrès des politiques en matière d'éducation française dans les provinces anglophones.

Nous ne pouvons passer sous silence les duperies du Groupe Tellier.

F.F.H.Q. (suite)

1. Comment, par une analyse si ridiculement superficielle, peut-on honnêtement faire croire qu'il y a eu progrès? Le Groupe Tellier n'est certes par féru de rigueur scientifique, car s'il l'avait été, il se serait rendu compte qu'à examiner de près les fameuses politiques ou même lois en matière d'éducation des minorités, qu'elle sont bourrées de restrictions.

2. Le Groupe Tellier veut effrontément atténuer la portée des conflits scolaires. Voici ce qu'il en dit:

"Ces conflits portaient surtout sur des questions de localisation des classes françaises dans des immeubles séparés et non sur leur existence."

Premièrement, il est faux de prétendre que la localisation des classes est le premier prétexte des conflits scolaires et deuxièmement dans les cas où cela est vrai, un conflit scolaire est plus que justifiable. Nous avons maintes fois dénoncé les écoles où francophones et anglophones se côtoient car ce sont les pires foyers d'assimilation. Des études ont démontré que l'attraction d'une langue sur l'autre en Amérique du Nord se fait toujours au détriment du français. Le principe fondamental que nous voulons faire respecter est l'accessibilité aux écoles "françaises" et non aux écoles d'immersion, bilingues ou désignées.

3. En exposant les importantes contributions du gouvernement fédéral pour l'instruction des minorités de langues officielles, le Groupe Tellier a omis deux faits d'importance capitale.

a) Les provinces ne sont pas tenues de rendre des données comptables pour ces paiements formulaires. Aussi, nous avons relevé dans "Les héritiers de Lord Durham" (volume 1, chapitre 3), des preuves que les fonds destinés à l'enseignement des minorités sont souvent utilisés à d'autres fins.

b) Si le groupe Tellier avait poussé un peu plus loin son analyse, il se serait rendu compte que les grands gagnants de ces paiements formulaires sont les anglophones du Québec. Le pire, c'est que le système d'éducation des anglophones du Québec est le plus complet (comme le souligne le Groupe Tellier). Le fédéralisme canadien, qui vise à redresser les inégalités, a réussi cette fois-ci, à profiter à ceux qui sont les plus grassement pourvus.

Pour démontrer ces dires, les chiffres du document Tellier, analysés dans un article (du quotidien Le Droit), indiquent qu'un francophone hors Québec vaur $170.00 et un anglophone québécois en vaut $245.00.

En effet, les paiements formulaires sont divisés comme suit:

Provinces hors Québec: $177,748,527.00

Québec: $275,143,317.00

Nombre d'élèves francophones hors Québec: 175,780

Nombre d'élèves anglophones au Québec: 187,148

Donc, $177,748,527.00 sur 175,780 égal $1,010.00 par élève francophone pour six ans

$275,143,317.00 sur 187,148 égal $1,470.00 par élève anglophone pour six ans

(suite, page 9)

F.F.H.Q. (suite)

En un an, le gouvernement fédéral dépense:

$1,010.00 divisé par 6 égal $170.00 par élève francophone

$1,470.00 divisé par 6 égal $245.00 par élève anglophone

Doit-on comprendre qu'aux yeux du gouvernement fédéral, une certaine minorité (?) de langue officielle a plus de poids et de valeur que l'autre.

4. Le Groupe Tellier indique que vingt-trois (23) maisons d'enseignement post-secondaire dont neuf (9) collèges communautaires, offrent des cours en français en dehors du Québec.

Le Groupe Tellier a sûrement confondu les cours de français et ... l'étude du "French" (langue seconde). Pour nous, cette distinction est de première importance. Les francophones hors Québec veulent étudier en français dans leur langue maternelle et non pas comme langue seconde.

6. Selon le Groupe Tellier, le généreux gouvernement de Terre-Neuve aurait pris en charge la planification des programmes et l'administration des écoles bilingues (et non pas francophones comme le document l'indique) mises sur pied du Labrador. Vérification faite, il n'en est rien.

De quoi se mêle le Groupe Tellier? A quoi sert un document de si piètre calibre, farci de demi-vérités? A jeter de la poudre aux yeux et enorgueillir bêtement des gouvernements provinciaux? Pourquoi ce document? L'industrie de l'Unité Nationale menée par M. Paul Tellier nous doit des réponses claires.

o

Malgré l'intensification de notre action politique, il semble que la mauvaise volonté règne en maître partout.

Des fonctionnaires-politiciens font preuve d'outrecuidance et de mépris. Les gouvernements provinciaux font fi de nos aspirations légitimes et c'est pourquoi nous nous voyons aujourd'hui dans l'obligation d'exposer sur la place publique les affronts que nous subissons.

Nos exigences minimales, en matière d'éducation, ne sont pas nouvelles. Nous les avons maintes fois exposées. Il y a amplement de besoins à court terme qui ne sont pas encore comblés et auxquels il faudrait remédier immédiatement. Il ne faut pas faire des études inutiles qui risquent de retarder et reporter les décisions et les actions qui doivent être prises dès maintenant. ■

LES ÉLECTIONS

Monsieur le Rédacteur,
La Liberté

Voici une lettre ouverte que j'adresse, par l'entremise de votre journal, au candidat Bob Anderson:

M. Bob Anderson
Candidat Prog. Conservateur
Circonscription Springfield

Depuis quelques semaines déjà, plusieurs organismes (Chambre de Commerce - Elma; Comité de Parents - Saint-Adolphe et autres) ont essayé de rendre service aux électeurs de Springfield en organisant des rencontres à *trois* dans divers endroits de cette circonscription. Mais hélas! Ces rencontres sont devenues des rencontres à deux. Vous nous avez donné toutes sortes de raison (excuses???) pour éviter ces rencontres. Vous étiez à Sainte-Agathe dimanche dernier; les autres candidats vous attendaient à Elma. Etant donné que vous n'êtes pas disponible pour répondre à nos questions et défendre les positions de votre parti; nous devons poser quelques questions par l'entremise de ce journal.

(1) M. Anderson: Avez-vous des politiques concrètes à offrir aux électeurs de Springfield?

(2) Si la réponse est oui - nous vous prions de les partager avec nous aux réunions organisées à cet effet.

(3) Si la réponse est non - nous comprenons que, démuni d'idées, il est difficile de faire bonne mine face aux électeurs.

Bien à vous,

Lionel Goulet
Saint-Adolphe

SPECTACLE DANIEL LAVOIE

On a pu assister, vendredi soir le 30 septembre, à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain, à un récital du chanteur-compositeur manitobain Daniel Lavoie.

La salle était pleine et le succès fut complet. Le style de ce chanteur est très particulier, plaisant, sans prétention. Un bon jeu de lumières, qui s'adaptait bien aux chansons.

Daniel Lavoie a prouvé qu'il est bon musicien; il sait aussi bien jouer de la guitare que du piano.

Les chansons de Daniel Lavoie dénotent une grande sensibilité d'âme chez l'artiste, une mentalité jeune et fraîche.

L'accompagnement était excellent. Deux heures de spectacle au cours desquelles on n'a pas eu le temps de s'ennuyer. Un bon choix de chansons, bien reliées entre elles. On ne peut souhaiter que le meilleur à ce jeune compositeur, "un gars de chez nous".

M.-M. A.-H.

ONADÉGA
changement de date

L'audition de l'opéra "Onadéga" qui devait avoir lieu le 13 octobre a du être remise au 3 novembre. Ce n'est qu'à cette date que nous avons pu réunir toutes les conditions voulues. Ce jour là, la Cathédrale est disponible, la vedette, Napoléon Bisson, est disponible, les musiciens d'orchestre sont disponibles. Restent les chanteurs d'ici. Presque tous les membres de la chorale Les Intrépides. Nous comptons sur leur intrépidité. La direction musicale a été confiée à Marcien Ferland.

La date seule est changée. Ce sera le 3 novembre 1977. L'entrée est libre mais ils faudra se procurer des billets. Ils seront bientôt en dépôt, notamment à MUSICANA, 186, boulevard Provencher.

"VOIX D'ANTAN"



Bientôt...

Jeunes virtuoses en concert

Il y a longtemps que nous les entendions jouer en concert et en concours, à la radio même. Le 22 septembre dernier, enfin, l'écran de CBWFT offrait à nos regards et à nos oreilles le spectacle ravissant de ces jeunes filles que la nature a comblées et que le destin, pour ne pas dire la Provindence, a rapprochées.

Claudette Caron et Paulette Price, pianiste-duettistes de réputation nationale, l'une (la nôtre) de Saint-Charles, l'autre du Dakota nord, anciennes élèves de l'Ecole de Musique de l'Université du Manitoba, forment un ensemble homogène. Non seulement sont-elles d'apparence quasi identique, mais encore jouent-elles comme une seule personne, avec une sensibilité exquise et un art déjà presque consommé.

Au programme intitulé "Dance Theatre", nous avions le bonheur de les entendre à titre d'accompagnatrices de scènes chorégraphiques et de chant, puis en solo dans des extraits des Mikrokosmos du compositeur hongrois, Bartok: sens inné de la musique de chambre d'une part et interprétation fidèle de ces pièces d'inspiration folklorique de l'autre.

A quand un nouveau régal - à nos antennes cette fois - et dans un programme d'envergure, avant que d'autres pays plus conscients de leur valeur artistique que le nôtre ne s'approprient ces jeunes virtuoses?

Noëlla Raymond, s.n.j.m.

Noces d'argent

Bernard et Karen, Richard, Michèle, Gilbert et Lise-Marie invitent les parents et les amis à se joindre à eux pour célébrer le 25e anniversaire de mariage de leurs parents, Arcadius (Arky) et Edna Perron, le jour de l'Action de Grâce, le lundi 10 octobre entre 2 heures et 8 heures, à leur résidence, 38, rue Campeau à Saint-Norbert. On vous prie de ne pas apporter de cadeaux.

AVIS AUX ARTISTES

(chansonniers, troupes de théâtre, chorale, groupes de danse, marionnettes etc...)

Le Comité culturel des francophones hors Québec organise avec l'assistance financière du Secrétariat d'État, des tournées nationales et régionales d'artistes francophones.

Par la présente, vous êtes invités à soumettre des projets à cette fin.

Comme il y a des procédures à suivre, nous vous demandons de communiquer avec Bernice Parent, animatrice culturelle au C.C.F.M., au 233-8972.

La date d'échéance pour la soumission de ces projets est le 30 octobre 1977; alors nous vous prions de porter à ce programme votre attention immédiate.

Bonne chance

CCFM TELEPHONE: 233-8972
LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
340, BOUL. PROVENCHER, ST-BONIFACE, R2H 0G7



LISEZ

Mélo-Mani à Sainte-Anne

Les samedi et dimanche, 1er et 2 octobre prochains, Mélo-Mani, en collaboration avec le Centre Culturel de Sainte-Anne, organise une grande rencontre de chant choral pour adultes et étudiants, ainsi que des ateliers de chants, danse et marionnettes pour enfants de 6 à 12 ans.

Soit dit en passant, c'est la 2e fois qu'un Mélo-Mani se déroule à Sainte-Anne (1972 et 1977)...

Cet événement aura lieu à l'Ecole de Sainte-Anne. Les inscriptions débuteront à 9h30 samedi matin. Tout le monde est invité à participer. Les amis et la parenté des participants sont les bienvenus aux soupers (samedi et dimanche), à la veillée "Mélo-fun" et au grand concert dimanche soir à 20h.

Bienvenue à tous les gens de Sainte-Anne, de la région et de la province. Pour ceux de l'extérieur, il y aura logement dans les familles, si vous le désirez. Inscrivez-vous dès maintenant! Téléphonez à Mme Lucienne Boucher - 452-9221 (39).

Théâtre pour les écoliers

Cet été, **Actors' Showcase** a présenté avec succès au Manitoba français deux pièces pour enfants, avec musique et chansons, composées et interprétées par Gilberte Bohémier. Ces deux pièces sont JACQUES ET LE LOUBRECHEAU, et LES AVENTURES DU CAPITAINE FRÉDERIC.

Mlle Bohémier continue présentement cette tournée dans les écoles françaises des régions rurales. Elle jouera JACQUES ET LE LOUBRECHEAU à l'école de Saint-Malo le 28 sept. à 10h45, et à l'école de Somerset, le 30 sept. à 14h15, et sera de retour à Saint-Malo pour une représentation des AVENTURES DU CAPITAINE FRÉDERIC, le 5 oct. à 10h45.

Ceux qui sont intéressés à recevoir Mlle Bohémier dans leurs écoles ou leurs communautés sont priés de communiquer avec elle au 233-8972 ou de laisser un message à la réception **d'Actors' Showcase** au numéro 943-2689.

La tournée se poursuivra également dans les écoles où se donnent des cours d'immersion en français dans la ville de Winnipeg sous la direction du BEF. Discussion d'un grand spectacle avec LES AVENTURES DU CAPITAINE FRÉDERIC à la galerie d'art de Winnipeg pour les écoles françaises de la ville. Possibilité de tournées dans le nord du Manitoba avec l'aide du ministère du Tourisme, des Loisirs, des Affaires culturelles et de la **Manitoba Métis Federation.**

Les dates de ces événements seront communiquées.

LE GRAND "MÉLO-MANI PROVINCIAL 1977"
les 28-29-30 octobre
au
Centre culturel franco-manitobain

Cours de solfège de Mélo-Mani

Attention: gens du Grand Winnipeg et des environs...

Mélo-Mani offre encore cette année des cours de solfège (lecture de la musique).

Il s'agit de deux sessions de 12 cours:
- un cours pour débutants,
- un cours pour les autres.

Ces sessions auront lieu le samedi matin - **débutant le 15 octobre 1977** - au Centre culturel franco-manitobain - à 10h et à 11h. Les frais d'inscription: $15.00 pour les 12 cours.

Le professeur est M. Marcien Ferland.

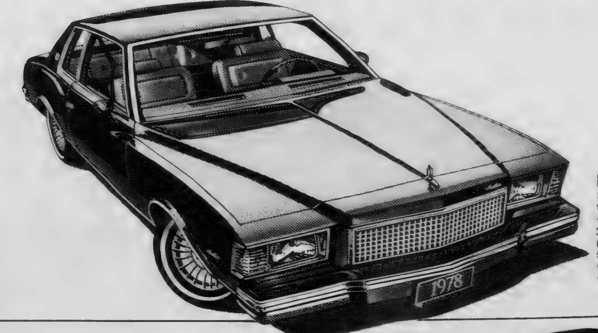
Une invitation est lancée à toutes les personnes intéressées à apprendre à lire la musique. Pour s'inscrire ou obtenir plus de détails, appelez au bureau de Mélo-Mani (tél.: 233-8972... poste 32).

Attention: gens des régions de Fannystelle - Elie - Saint-Eustache et de Saint-Georges - Powerview...

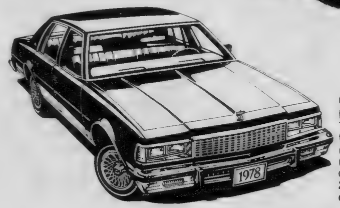
En collaboration avec les comités culturels de ces régions, Mélo-Mani commencera des cours de solfège aux dates suivantes: (il s'agit des sessions de 12 cours)

- le lundi 17 octobre -
  Fannystelle - Elie - Saint-Eustache
  heure - 19h30
  (S'adresser à Mme Rose Girard, Elie - tél.: 353-2823)
- le mardi 18 octobre -
  Saint-Georges - Powerview
  heure - 19h30
  (S'adresser à Mme Maria Dupont, Saint-Georges - Tél.: 367-8209)

VOICI LES NOUVELLES CHEVROLET



MONTE CARLO
L'évolution de la beauté. Voyez la troisième génération de la première des voitures de luxe personnelles. 36 km/gal (22 mi/gal) ville, 50 km/gal (31 mi/gal) route, avec moteur de 5 litres (305 po cu.) à carb. 2 corps et boîte automatique en option, et rapport de pont de 2.29.*



CAPRICE CLASSIC
Beaucoup plus logique. Toujours la grande voiture favorite au Canada. 32 km/gal (20 mi/gal) ville, 47 km/gal (29 mi/gal) route, avec moteur V8 de 5 litres (305 po. cu.) à carb. 2 corps en option, boîte automatique et rapport de pont de 2.41.*



MALIBU
À l'ère de l'espace. Plus petite à l'extérieur que l'année dernière, avec plus de place à l'intérieur. Voici la Malibu 1978. 37 km/gal (23 mi/gal) ville, 52 km/gal (33 mi/gal) route, avec moteur V6 de 3.3 litres (200 po cu.) à carb. 2 corps, boîte automatique en option et rapport de pont de 2.73.*



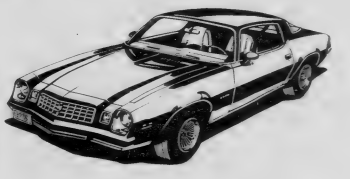
NOVA
Sincèrement vôtre. Elle reste un achat sensé en 1978. 36 km/gal (22 mi/gal) ville, 51 km/gal (31 mi/gal) route, avec moteur 6 cylindres en ligne de 4.1 litres (250 po cu.) à carb. 1 corps, boîte manuelle à 3 vitesses et rapport de pont de 2.73.*



CHEVETTE
Deux portes de plus, 18 nouveaux avantages-vedettes en équipement standard. Avec la Chevette, vous vous rendrez heureux. 60 km/gal (37 mi/gal) ville, 78 km/gal (48 mi/gal) route, avec moteur 4 cylindres en ligne de 1.6 litre (98 po cu.) à carb. 1 corps, boîte manuelle à 4 vitesses et rapport de pont de 3.70.*



CAMARO
Pour le plaisir dans l'action. L'avant et l'arrière sont redessinés cette année. 35 km/gal (22 mi/gal) ville, 52 km/gal (32 mi/gal) route, avec moteur 6 cylindres en ligne de 4.1 litres (250 po cu.) à carb. 1 corps, boîte manuelle à trois vitesses et rapport de pont de 2.73.*

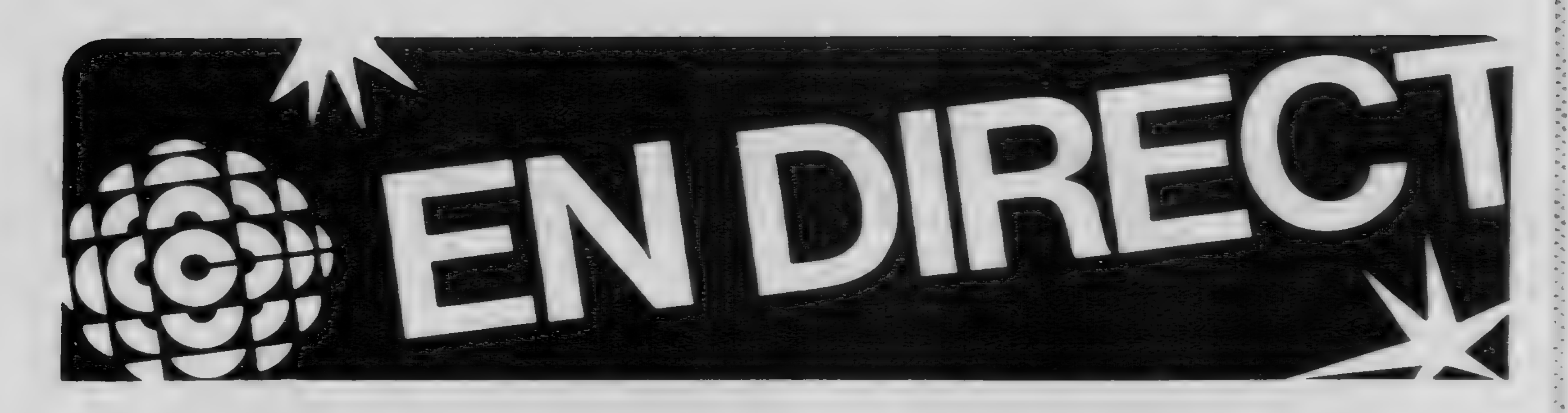


MONZA
Quatre modèles de plus en 1978. La voiture de sport nord-américaine compacte. 36 km/gal (23 mi/gal) ville, 65 km/gal (40 mi/gal) route, avec moteur V6 de 3.2 litres (196 po cu.) à carb. 2 corps et boîte manuelle à 5 vitesses en option, et rapport de pont de 2.73.*

BRODEUR FRÈRES LTD

SAINT-ADOLPHE - Tél.: 883-2303

WINNIPEG - Tél.: 269-4603



TROIS RÉALISATIONS MANITOBAINES
À LA TÉLÉ... CETTE SEMAINE...

ICI, AILLEURS samedi à 18h35

HEBDO dimanche à 19h

LES ÉLECTIONS mardi de 20h à 23h



Épargner; C'est Populaire
Fait comme tout le monde
À ta Caisse Populaire



ICI, AILLEURS
samedi à 18h35

Réalisée par Léo Foucault, cette émission fera **LE BILAN DES 8 ANNÉES DE POUVOIR DU PARTI NÉO-DEMOCRATE**

sous forme de reportages et d'entrevue, les 2 journalistes...

Jean Hébert



et



Catherine Kovacs

...souligneront les réalisations sociales, économiques et politiques, à l'actif du gouvernement de M. SCHREYER, tout en gardant un oeil critique et en mentionnant les échecs et scandales imputables au gouvernement actuel.

Il compareront également les objectifs des Néo-Démocrates avec ceux des Libéraux et des Conservateurs.

Des spécialistes Franco-Manitobains effectueront une analyse du travail accompli depuis 8 ans et l'homme de la rue sera appelé à donner son point de vue sur les réalisations des Néo-Démocrates qui, depuis 8 ans, tiennent les rênes de l'administration Manitobaine.

Le Présentateur de l'émission **Ici Ailleurs**, samedi à 18h35 sera:



Pierre D'Auteuil



LA SOIRÉE DES ÉLECTIONS

mardi, dès 20h à notre antenne

CONSCIENT DE L'IMPORTANCE QUE REPRÉSENTENT, POUR VOUS, LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS, LE POSTE CBWFT A TOUT MIS EN OEUVRE POUR VOUS PRÉSENTER, MARDI DÈS 20H00, PAR LE TRUCHEMENT DES PERSONNES CI-DESSOUS: LA SOIRÉE DES ÉLECTIONS



Bernard Derome
animateur

Réal d'Amours
Journaliste-Analyste



TABLE DES FRAGMENTAIRES:



Ils analyseront aussi les faits marquants de la campagne électorale.

Jean Hébert

Pierre D'Auteuil



TABLE DES ANALYSTES

ROBERT PAINCHAUD

DR. GERARD ARCHAMBAULT

PÈRE LABOISSIERE

LA SOIRÉE DES ÉLECTIONS

À CKSB

le mardi 11 octobre, de 20h à 23h

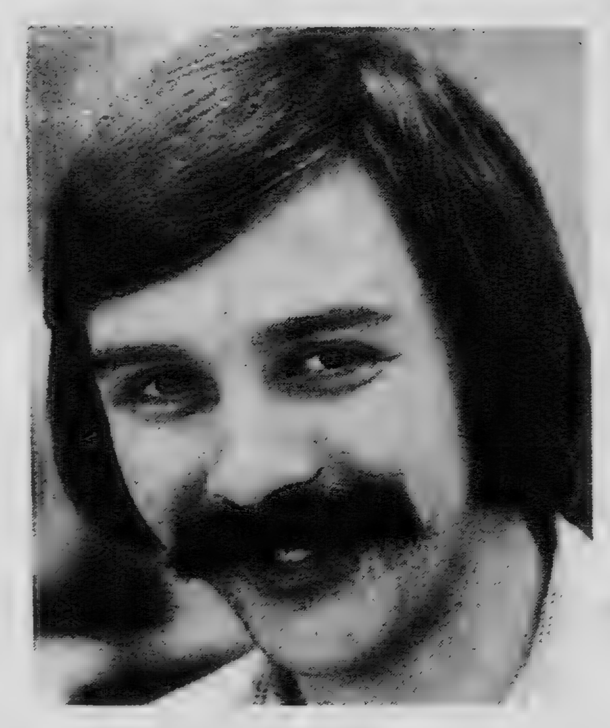
Trois équipes vous tiendront les premiers et
les mieux renseignés!

L'équipe des analystes:
- animateur: Géralde Lachance
- chef de pupître: Jean Péloquin
- analystes: Jean-Marc Caron, Pierre Desrosiers

L'équipe des résultats fragmentaires:
- chef de pupître: Germain Massicotte
- annonceurs: Partick Vatran - Monique Hébert

L'équipe des commentateurs:
- animatrice: Marie Benoist-Martin
- commentateurs: Gabriel Girard - Paul Marion
  Rhéal Teffaine

SOIRÉE DES ÉLECTIONS (suite)



agiront comme chef de pupitre pendant que

◄ Michel Boucher (et Michel Desgagné, non photographié)



► Jaque Rochon assurera la liaison éditoriale entre les différentes tables

et,

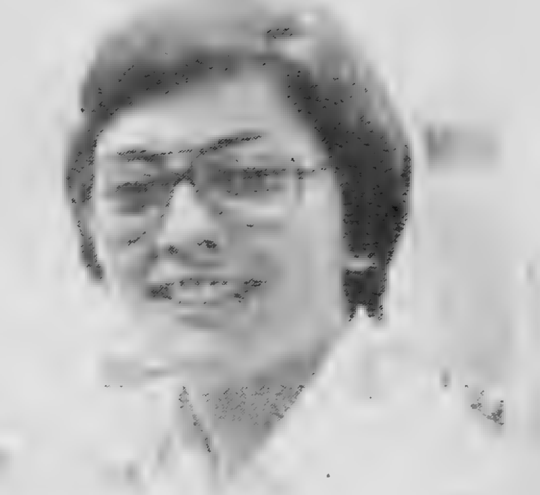
EN DIRECT DES QUARTIERS GÉNÉRAUX

.....commentaires et résultats avec:



◄ Catherine KOVACS Q.G. des N.P.D.

Georges TREMEL (non photographié) Q.G. des Libéraux



► Jacqueline Blay Q.G. des Conservateurs

ET, EN FIN DE SOIRÉE, UNE TABLE RONDE ANIMÉE PAR

Maurice Auger

RÉUNIRA DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS FRANCO-MANITOBAINES



SAMEDI

8 octobre

8:55 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9:00 **HEIDI**
9:30 **WICKIE**
10:00 **LES MYSTERES DE LA TAMISE**
10:30 **MONSIEUR ROSEE**
Rosalie.
11:00 **DECLIC**
12:00 **LES HEROS DU SAMEDI**
"Course de boîtes à savon". De St-Hyppolyte.
13:00 **SPORTHEQUE**
Compétitions olympiques. "Natation" (1er de3).
14:00 **L'UNIVERS DES SPORTS**
Soccer: France Canada.
16:30 **A COMMUNIQUER**
17:00 **BAGATELLE**
Dessins animés. "L'Agent Sans-secret", "Bugs Bunny", "Le Capitaine Pugwash", "La Fourmi atomique", "Le Petit Cabri", "Fred Basset" et "les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel".
18:00 **POURQUOI?**
18:35 **ICI, AILLEURS**
Emission d'actualité canadienne permettant à tour de rôle aux stations régionales de témoigner, au profit de l'ensemble de l'auditoire canadien, des préoccupations de son public respectif face aux évènements politiques, économiques, sociaux ou culturels. De Winnipeg. Bilan des dix-huit années de pouvoir du Nouveau Parti Démocratique (NDP) au Manitoba. Animateur: Pierre D'Auteuil Rech: Jean Hébert et Catherine Kovacs. Réal.: Léo Foucault.
19:00 **LA FEMME BIONIQUE**
Science-fiction réalisé par Kenneth Johnson, avec Lindsay Wagner et Richard Anderson, "Témoin du passé".
20:00 **2001: L'ODYSSE DE L'ESPACE PACE**
Science-fiction réalisé par Stanley Kubrick, avec Keir Dullea, Gary Lockwood et William Sylvester. En l'an 2001, on découvre à la surface de la lune une immense stèle qui émet d'étranges signaux semblant provenir de Jupiter. Une expédition spatiale est donc envoyée vers cette planète. Pendant le voyage le cerveau électronique très perfectionné qui régit le fonctionnement du vaisseau se rebelle contre l'équipage humain formé de deux hommes et cause la mort de l'un d'eux. (Br.-USA 68).
22:30 **TELEJOURNAL**
Lecteur: Gaétan Barrette.
22:45 **NOUVELLES DU SPORT**
22:30 **TELEJOURNAL**
Lecteur: Gaétan Barrette.
22:45 **NOUVELLES DU SPORT**
23:00 **CINEMA •**
La Ronde de l'aube. Drame réalisé par Douglas Sirk, avec Rock Hudson, Dorothy Malone et Robert Stack. Un pilote d'avion, as de la guerre 1914-18, parcourt les foires et donne des démonstrations d'adresse. Sa passion pour sa profession lui fait négliger sa femme et son garçon (USA 57).
24:45 **CINE-NUIT•**
Les Perles de la couronne.

DIMANCHE

9 octobre

8:55 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9:00 **LES AVENTURES DE OUI-OUI**
9:30 **LES CONTES DE LA RIVE**
9:45 **L'EGLISE EN PAPIER**
"Arrestation des apôtres".
10:00 **LE JOUR DU SEIGNEUR**
11:00 **SECOND REGARD**
"Tikal, témoin de la divinité". Documentaire illustrant la civilisation maya à Tikal, dans le nord-est du Guatémala.
12:00 **FOOTBALL AMERICAIN**
Du Municipal Stadium les Raiders d'Oakland rencontrent les Browns de Cleveland.
14:30 **A COMMUNIQUER**
15:00 **D'HIER A DEMAIN**
"Le Monde tribal: le royaume de bronze". Documentaire.
16:00 **LA SEMAINE VERTE**
Dossier: la culture des fraises et framboises au Québec. Commentatrice: Lucie Desjardins. Réal.: Claire Villemaire. -Chronique horticole: le jardin potager avec Denise Ouellet.- Commentaires sur l'actualité agricole. -La Pêche à l'anguille à Lauzon, avec Lucie Desjardins. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.
17:00 **INITIATION A LA MUSIQUE**
17:30 **CINE-MAGAZINE**
18:00 **LES ECRIVAINS FRANCAIS**
"La Bretagne de Chateaubriand".
18:30 **TELEJOURNAL**
Lecteur: Gaétan Barrette.
18:35 **TELESCOPIE**
19:00 **HEBDO -**
Campagne électorale au Manitoba.
19:30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Soirée canadienne du Québec à l'Olympia. Spectacle donné par les gagnants du concours du Festival des Cantons, qui se tient chaque année à Sherbrooke, dans les Cantons de l'Est à l'Olympia de Paris. Mise en ondes: Lorraine Lavigne.
20:30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Le Jeune Homme et le lion. Pièce de Jean Anouilh, avec Georges Wilson, Mathieu Carrière, Robert Party, Magali Millou, Louise Conte et Doris Kunstmann (1re de 2).
22:00 **LES BEAUX DIMANCHES**
Mosaïque. Concert avec l'Orchestre de chambre McGill sous la direction d'Alexander Brott. "Parto, Parto", extrait de "la Clemenza di Tito", de Mozart, avec Gabrielle Lavigne, mezzo-soprano, et le clarinettiste Michael Dumouchel. "Symphonie no 88 en sol majeu.. de Haydn, "Divinité du Styx", extrait d'Alceste de Gluck, avec Gabrielle Lavigne. Le "Concerto no 2 en ré mineur" pour violoniste. Réal.: Jacqueline Léveillée.
22:30 **TELEJOURNAL**
Lecteur: Gaétan Barrette.
22:45 **SPORTS-DIMANCHE**
23:00 **POLITIQUE PROVINCIALE**
Le Parti N.P.D.
23:10 **CINE-CLUB•**
Vers la félicité. Drame réalisé par Ingmar Bergman

LUNDI

10 octobre

9:25 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9:30 **LES ORALIENS**
9:45 **MON AMI GUIGNOL**
10:00 **UNE FENETRE DANS MA TETE**
10:15 **VIRGINIE**
10:30 **MAGAZINE-EXPRESS**
De Trois-Rivière, "Nutrition"
11:00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
11:30 **LAUREL ET HARDY•**
"Vêtir ceux qui sont nus".
12:00 **SESAME**
12:30 **LES COQUELUCHES**
13:30 **TELEJOURNAL**
13:35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
Mme Jeannine Guindon, psychologue et directrice générale de l'Institut de formation et de rééducation de Montréal et M. Lucien-Pierre Roquain, directeur du centre de rééducation "Le Part"
14:30 **CINEMA**
Le Baiser papillon. Comédie réalisée par Hy Averback, avec Peter Sellers, Leigh Taylor-Young et Joyce Van Pattern. Un jeune avocat a un frère qui vit au milieu des hippies avec sa petite amie. A l'occasion du décès d'un ami, le jeune avocat va annoncer la nouvelle à son frère qu'il ramène avec la jeune fille (USA 68)
16:00 **BOBINO**
16:30 **LE MAJOR PLUM-POUDING**
Aventures d'espionnage.
17:00 **L'HEURE DE POINTE**
18:00 **CE SOIR: Régional**
18:30 **CE SOIR: National**
19:00 **DANIEL BOONE**
"La Valise diplomatique".
20:00 **A CAUSE DE MON ONCLE**
Téléroman de Jacques Gagnon.
20:30 **LE PONT**
Téléroman de Michel Greco. Avec Anne Létourneau, Pierre Beaudry, Pierre Claveau, Marthe Thiéry et Colette Courtois. "Un couple".
21:00 **TELE-SELECTION**
Columbo: Match dangereux.
22:30 **TELEJOURNAL**
Lecteur: Normand Harvey.
22:55 **NOUVELLES DU SPORT**
23:05 **ARSENE LUPIN**
Avec Georges Descrières et Christine Buchegger. Réal.: Jean-Pierre Decourt. "L'Arrestation d'Arsène Lupin".
24:05 **CINEMA•**
Ballade pour un voyou. Policier réalisé par Jean-Claude Bonnardot, avec Laurent Terzieff, Hildegarde Neff et Philippe Noiret. Chargés, sous menaces, de transporter une valise, un homme apprend au cours de son itinéraire qu'on doit le liquider au terme du voyage. Il trompe la surveillance de son ange gardien et demande les services d'un ex-bagnard pour ouvrir la fameuse valise (Fr. 62).

MARDI

11 octobre

9:10 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9:15 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
"Les Pépins de Centour".
9:30 **LES ORALIENS**
"L'Album".
9:45 **OUM, LE DAUPHIN BLANC**
Dessins animés. Les aventures fascinantes de deux enfants et d'une ribambelle d'animaux.
10:00 **YOU HOU**
10:15 **AU JARDIN DE PIERROT**
"Le Raton joli".
10:30 **MAGAZINE-EXPRESS**
"La Joaillerie", avec Gérard Gauthier (4e de 13).
11:00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
11:30 **DOCTEUR SIMON LOCKE**
Chronique médicale réalisée par Chester Krumholz, avec Sam Groom, Jack Albertson et Len Birman. "Hérédité".
12:00 **LE MONDE EN LIBERTE**
"Destination Afrique".
12:30 **LES COQUELUCHES**
Dir. mus.: Léo Bernier. Réal.: Jean-Paul Leclerc.
13:30 **TELEJOURNAL**
13:35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
14:30 **CINEMA•**
La Fin d'un été. Chronique réalisée par Valcav Hudecek, avec Blanka Bohdanova, Rudof Jelinek et Josef Kemr. Nostalgie causée par les départs et les séparations à la fin d'un été dans un petit village tchèque. Le vieil homme attristé mais heureux que sa fille et ses enfants soient venus passer les vacances avec lui (Tchèque 67).
16:00 **BOBINO**
16:30 **PICOTINE**
"Ciné raminat".
17:00 **L'HEURE DE POINTE**
Chronique du mardi: les livres avec Mouffe et le cinéma avec Yves Taschereau. Réal.: Fernande Chouinard.
18:00 **CE SOIR: Régional**
18:30 **CE SOIR: National**
19:00 **LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
"Les Aventures de Pot au Feu" (dernière de 2).
20:00 **ELECTIONS MANITOBAINES**
22:00 **ELECTIONS [suite]**
24:05 **CINEMA**
Seuls les oiseaux volent en liberté. Drame réalisé par Manlio Scarpelli, avec Philippe Noiret, Riccardo Cucciolla, Macha Méril, Bruno Cirino, Vittorio De Sica et Marilu Tolo. Un juge ouvre une enquête sur les circonstances de la mort d'un député (It.).

MERCREDI

12 octobre

9:10 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9:15 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
"Hétu Hévous".
9:30 **LES ORALIENS**
"Francolinet".
9:45 **TOPINO**
Les aventures d'un rat musqué
10:00 **LA BOITE A LETTRES**
"La Lettre R".
10:15 **VIRGINIE**
"Le Bateau"
10:30 **MAGAZINE-EXPRESS**
"Etre parents". Monsieur Jean-Guy Doucet, psychologue, parle.
11:00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
11:30 **LES GRAND-MERES**
"Port Daniel-Gaspé".
12:00 **MINI-FEE**
Dessins animés. "La Fiancée du professeur".
12:30 **LES COQUELUCHES**
Dir. mus.: Roger Joubert. Réal.: Normand Mathon.
13:30 **TELEJOURNAL**
13:35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
Le Dr Alfred Tomatis, oto-rhino-laryngologiste, nous parle de ses trente ans de recherche au niveau de la naissance du langage et de son évolution à travers l'enfant et l'adulte.
14:30 **LE TEMPS DE VIVRE**
Un groupe du Centre de jour de St-Georges de Beauce, dont Mme Bolduc donne une démostration de mignardise (méthode ancienne de tricot au crochet); M. Dallaire et Mme Mary Gagné parlent de la vie des abeilles. Les musiciens du groupe s'exécutent dont Mme Yvonne Grenier à l'harmonica et M. Lucien Quirion, chanteur et gigueur.-
16:00 **BOBINO**
16:30 **LE GRENIER**
17:00 **L'HEURE DE POINTE**
Chronique du mercredi: le théâtre avec Pascale Perreault et les restaurants avec Diane Tassé. Réal.: Royal Marcoux.
18:00 **CE SOIR: Régional**
18:30 **CE SOIR: National**
19:00 **LA SERIE MONDIALE DE BASE-BALL**
Deuxième rencontre. Reporter sportif: Guy Ferron. Commentateur: Claude Raymond. Réal.: André Latour.
21:30 **LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
"L'Incorrigible Bidou". Avec Jean-Pierre Masson, Yvon Leroux, Louis-Philippe Hébert, Serge Turgeon, Edgar Fruitier, Louise Roux Desjardins Beaudry et Elisabeth Lesieur Brouillet. Une émission de Bruno Paradis réalisée par Yvon Trudel.
22:30 **TELEJOURNAL**
22:55 **NOUVELLES DU SPORT**
23:05 **REFLETS D'UN PAYS**
De Trois-Rivières. "Automobiles". Le Grand Prix de Trois-Rivières, avec Yvon Simard.
24:05 **CINEMA**
Le Jardin des Finzi Contini. Drame réalisé par Vittorio de Sica, avec Dominique Sanda, Lino Capolicchio, Helmut Berger et Fabio Testi.

JEUDI

13 octobre

9:10 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9:15 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
"Le Veston troué".
9:30 **LES ORALIENS**
"Au-dessus du Québec".
9:45 **OUM, LE DAUPHIN BLANC**
10:00 **YOU HOU**
"La Terre".
10:15 **MINUTE MOUMOUTE!**
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas.
10:30 **MAGAZINE-EXPRESS**
"Oenologie ou connaissance des vins", avec M. André Bluteau (4e de 13).
11:00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**
11:30 **LES ANIMAUX CHEZ EUX**
"Les Reptiles... ces méconnus".
12:00 **FIFI BRINDACIER**
Aventure d'une petite fille espiègle, avec Inger Nilsson. "Fifi joue au dragon".
12:30 **LES COQUELUCHES**
13:30 **TELEJOURNAL**
13:35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
14:30 **CINEMA•**
Véronique. Opérette de Messager réalisée par Robert Vernay, avec Jean Desailly, Gisèle Pascal et Pierre Bertin. Un père de famille, coureur et dépensier, veut faire accroire à son fils qu'il est ruiné et que seul un mariage avantageux peut le sortir de la dèche (Fr. 49).
16:00 **BOBINO**
16:30 **GRUJOT ET DELICAT**
Avec Lise LaSalle et Gisèle Mauricet. "La Sardinia saucissolia".
17:00 **L'HEURE DE POINTE**
Chronique du jeudi:
18:00 **CE SOIR: Régional**
18:30 **CE SOIR: National**
19:00 **UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE**
"L'Urbanisme ou la construction en dur".
19:30 **DU TAC AU TAC**
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante.
20:00 **LE TRAVAIL A LA CHAINE**
20:30 **LES GRANDS FILMS**
Les Invitations dangereuses. Drame policier réalisé par Herbert Ross, avec Richard Benjamin, James Mason, James Coburn, Joan Hackett et Dyan Cannon. Un an après la mort tragique de sa femme, un millionnaire invite sur son yacht les mêmes personnes conviées à la réception fatidique (USA 73).
22:30 **TELEJOURNAL**
22:55 **NOUVELLES DU SPORT**
23:05 **CINEMA**
L'Intruse. Science-fiction réalisée par John Korty, avec Kim Darby, William Shatner et Diane Varsy. Une femme arrive à Bando où elle doit occuper son premier emploi à titre d'institutrice. La nature y est magnifique mais les gens sont si taciturnes qu'elle a l'impression d'arriver dans un cimetière (USA).
24:30 **CINE-NUIT•**
La Bonne Occase. Comédie réalisée par Michel Drach, avec Marie-José Nat.

VENDREDI

14 octobre

9:10 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9:15 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
"Un costume".
9:30 **LES ORALIENS**
"La Poupée".
9:45 **MON AMI GUIGNOL**
10:00 **TAM-TAM**
10:15 **VIRGINIE**
"Lapin agile".
10:30 **MAGAZINE-EXPRESS**
11:00 **FAIRE ET DEFAIRE**
Les relations de l'homme avec le monde qu'il s'est créé. "Arrêtez le massacre".
11:30 **LE ROBINSON SUISSE**
12:00 **SESAME**
12:30 **LES COQUELUCHES**
13:30 **TELEJOURNAL**
13:35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
14:30 **LES ATELIERS**
De Québec. Animateur: Jacques Houde. Réal.: Andrée Thériault.
15:30 **LES CHIBOUKIS**
"Les Chiboukis rénovés".
15:45 **MINUTE MOUMOUTE!**
"Le Grand Ménage". "L'Echange". "Dame chenille".
16:00 **BOBINO**
16:30 **MAIGRICHON ET GRAS-DOUBLE**
"Le Vendeur de talisman".
17:00 **L'HEURE DE POINTE**
Chronique du vendredi:
18:00 **CE SOIR: Régional**
18:30 **CE SOIR: National**
19:00 **LA SERIE MONDIALE DE BASE-BALL**
Troisième rencontre. Reporter sportif: Guy Ferron. Commentateur: Claude Raymond. Réal.: André Latour.
21:30 **MARCUS WELBY, M.D.**
"La Nature humaine". Pacifiste, Allan Petersen a refusé d'aller combattre au Viêt-nam. Il revient aux E.U. après avoir servi pendant plusieurs années dans des camps de réfugiés en Asie. Il retrouve son meilleur ami Harry Palmer gravement malade. Le Dr Welby constate soudain que le plus malade des deux jeunes hommes n'est pas celui qu'on pense.
22:30 **TELEJOURNAL**
22:55 **NOUVELLES DU SPORT**
23:05 **CINEMA**
La Nuit ensorcelée. Drame réalisé par Paul Wendkos, avec Louis Jourdan, Lynda Day et Caroll O'Connor. A quelques semaines de son mariage, un homme achète un miroir antique. Il meurt dans un accident d'automobile. Sa fiancée est inconsolable mais le miroir maudit lui permet de revoir celui qu'elle aime. Le médecin va tenter de la guérir de ses hallucinations. Mais s'agit-il bien d'hallucinations? (USA 69).
24:45 **CINE-NUIT•**
La Salamandre. Film réalisé par Alain Tanner, avec Bulle Ogier, Jean-Luc Bideau, Jacques Denis et Véronique Alain. Deux jeunes hommes, un journaliste à la manque et un poète, peintre en bâtiments, sont chargés de tenter de rédiger un scénario à partir d'un fait divers (Suisse 71).

VOUS INVITE
À VOIR L' ATTRAIT
DES OLDSMOBILE 1978

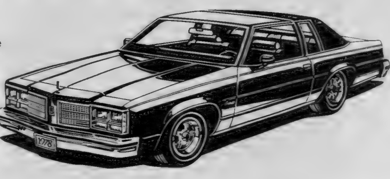
CUTLASS SALON
Une nouvelle classe de Cutlass. Son pavillon de ligne oblique donne plus de place pour la tête à l'arrière et plus d'espace dans le coffre que dans le modèle de l'année dernière. 37 km/gal (23 mi/gal) ville, 50 km/gal (31 mi/gal) route, avec moteur V6 de 3.8 litres (231 po cu.) à carb. 2 corps, boîte automatique en option et rapport de pont de 2.73.* Les modèles Cutlass Supreme, Calais et Cruiser (familiale) sont également nouveaux en 1978.





PICK-UP
Il demeure le camion robuste qu'il a toujours été et est mieux protégé contre la corrosion en 1978. Cette année, Chevrolet offre un modèle spécial: le pick-up d'une demi-tonne avec le nouveau moteur V8 diesel de 5.7 litres (350 po cu.).

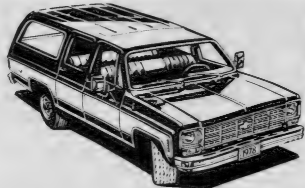
DELTA 88
Il était difficile de faire encore mieux, mais Oldsmobile y a tout de même réussi. 32 km/gal (20 mi/gal) ville, 44 km/gal (27 mi/gal) route, avec moteur V8 de 5.7 litres (350 po cu.) à carb. 4 corps en option, boîte automatique et, rapport de pont de 2.41.* Un nouveau moteur V8 diesel est livrable aussi en 1978.



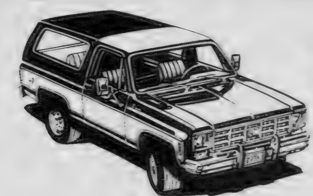
OMEGA
La plus abordable des Oldsmobile. Économe d'essence, très manoeuvrable et aisée à stationner. 34 km/gal (21 mi/gal) ville, 48 km/gal (30 mi/gal) route, avec moteur V6 de 3.8 litres (231 po cu.) à carb. 2 corps, boîte automatique en option et rapport de pont de 2.56.*



SPORTVAN
Loge jusqu'à douze personnes et peut être dotée en option de sièges-baquets hauts pivotants et inclinables. Extrêmement robuste et mieux protégée contre la corrosion aux endroits importants (passages de roues avant en acier galvanisé et pare-pierres en polyuréthane devant les passages de roues arrière).

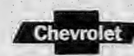


SUBURBAN
Le polyvalent. Reçoit jusqu'à neuf personnes en tout, ou trois à l'avant plus 144 pieds cubes d'effets — jusqu'à 3,100 livres de charge utile. Loge, contient et tire plus que toute familiale ordinaire. Pas étonnant qu'on l'appelle la superfamiliale.



BLAZER
Toute la solidité de la construction à double paroi. Agile. Vire sec au besoin (angle de braquage de 35°). Livrable à quatre roues motrices pour sortir des pires difficultés comme neige, glace ou boue. En outre, il offre maintenant plus d'espace pour les jambes à l'arrière.

On vous en construit une?







*Se rappeler que ces chiffres sont des estimations basées sur des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. L'économie de carburant réelle que vous obtiendrez dépend du parcours, de votre façon de conduire, de l'état du véhicule et de son équipement en option.

Certains des équipements représentés sont livrables moyennant supplément.

BRODEUR FRÈRES LTD

SAINT-ADOLPHE - Tél.: 883-2303

WINNIPEG - Tél.: 269-4603

La SFM nous informe

LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA S.F.M. ET L'ÉDUCATION DES ADULTES

COURS:
"Efficacité des parents". ("Parent Effectiveness Training" - P.E.T.) Offert en français, par M. Louis Druwé.

DATE:
Du 18 octobre au 6 décembre, de 8h00 à 11h00, huit mardis consécutifs

LIEU:
Ecole Lavallée, angle chemin Sainte-Anne et rue Béliveau

COÛT:
$30.00 par personne
$45.00 par couple
Le coût de l'inscription inclut le texte et le matériel.

L'inscription sera limitée à 26 participants. Nous vous suggérons de vous inscrire d'avance, en communiquant avec Claudette Péloquin au 257-5691 ou Rita Lécuyer au 253-1894.

A ce jour, plus de 200 individus et organismes ont contribué au-delà de $5,000.00 au fonds spécial. La lutte n'est cependant pas terminée...



NOM ....

ADRESSE ....

CODE POSTAL ....MONTANT ....

(Faites votre chèque au nom du **Fonds Spécial de la S.F.M.**)

adresser à: Fonds Spécial de la S.F.M.
Case Postale 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Un reçu vous sera adressé pour fins d'impôts sur le revenu.

LA RÉCOLTE DANS LES PRAIRIES

A peine deux cents millions de boisseaux de blé de première qualité seront récoltés dans toutes les prairies en 1977 et une partie des récoltes encore difficile à évaluer sera complètement perdue, c'est ce qui ressort des derniers relevés de la commission canadienne du blé, et des trois grandes coopératives de grains des trois provinces des prairies.

Pour la deuxième année consécutive, la récolte s'annonçait bonne et les moissons commencaient deux semaines avant la saison régulière. Les prévisions étaient donc très optimistes et l'on s'attendait à une production totale de grains pouvant dépasser les 35 millions de tonnes.

Si les années se suivent elle ne se ressemblent certes pas et, un revirement aussi radical des conditions atmosphériques sur une aussi courte période de temps était ma foi imprévisible.

Il faudra donc en raison des dommages causés par l'excès de pluies, et dans certaines régions par le gel hâtif, se contenter des 2 / 3 de ce qu'aurait pû être la production de blé No 1 de l'ouest.

Le Canada qui jouit d'une réputation de fournisseur de blé de haute qualité et classe supérieure pourra pour un certain temps respecter ses engagements à l'exportation grâce aux importants stocks de reserves de l'an passé, ensuite, la collecte des blés se classant No 1 pourrait poser de sérieux problèmes parce qu'en raison des intempéries, les volumes de blés No 1 aux silos primaires seront minimes et disséminés sur un immense territoire. Il est donc prévu que dans certains cas, il faudra substituer des blés de classes inférieures et en supporter le dédit. D'autre part, les blés ayant été endomagés par les pluies et le gel viendront s'ajouter aux grains fourragers augmentant ainsi des stocks considérables d'orge et de blé d'utilité générale destinés à l'alimentation du bétail.

Cette situation qui survient à un moment ou l'URSS et les E.U. disposent de grandes quantités de grains fourragers sera fortement néfaste à l'économie agricole de l'ouest puisque se sont toutes les prairies qui ont été touchées par le mauvais temps. Le fait que la commission canadienne du blé n'a pas encore permis la livraison d'un seul grain d'orge pour la campagne 1977, prouve bien qu'elle n'a aucun besoin pour le moment de ces grains dans le commerce.

Les résultats immédiats de cette impossibilité d'écoulement des grains de classes inférieures, produit un écroulement des prix des grains vendus sur le marché domestique et ceci force les cultivateurs à emprunter. Comment peuvent-ils payer leurs frais d'exploitation si on leurs offre 2 dollars et quelque sous pour le blé, et un peu plus d'un dollar pour l'orge. Par contre, cette situation déprimante pour les céréaliculteurs des prairies, tournera à l'avantage des producteurs de bétail de l'ouest, et les engraisseurs de porcs dans l'est du pays devraient eux aussi en retirer un certain profit. ●

GASPILLAGE DES CULTURES MARAÎCHAIRES

Pertes de centaines de tonnes de légumes se chiffrant en milliers de dollars, destruction de denrées alimentaires de haute qualité, tel est le résultat du problème de la main-d'oeuvre agricole spécialisée auquel font face les producteurs de cultures maraîchères du Manitoba.

Bien que le centre de main-d'oeuvre agricole de la province dise qu'elle dispose d'environ 300 travailleurs spécialisés, les producteurs ne peuvent trouver les ouvriers compétents dont ils ont besoin pendant toute la saison.

En effet, depuis un an, le ministère fédéral de l'immigration a interdit l'entrée au pays des travailleurs étrangers et ceci semble avoir des répercussions beaucoup plus sérieuses que le chômage local existant.

Par le passé, les producteurs de cultures maraîchères se fiaient pour assurer le ramassage de leurs récoltes sur des équipes de travailleurs Mécixains qui, selon les producteurs cités plus haut ont un rendement de travail trois fois supérieur à la moyenne des ouvriers recrutés localement. Dans certains cas, 15 à 18 travailleurs étrangers ont, l'an passé, assuré la récolte d'un producteur quand cette année, 79 personnes se sont succédées sans pouvoir assumer leur tâche.

La situation devient donc critique, puisque c'est la pleine saison de récoltes et que de plus, les pluies abondantes rendent le travail encore plus pénible.

On peut donc voir dans les régions où se fait la culture maraîchère, des centaines d'acres de tomates, de choux, de choux-fleurs ou autres pourrissant sur le sol parce qu'il est impossible d'embaucher des ouvriers compétents.

Selon les producteurs, la décision arbitraire d'interdire la venue des ouvriers étrangers a eu pour effet d'aggraver le problème de deux façons: tout d'abord elle les prive d'une main-d'oeuvre hautement spécialisée et efficace, et ensuite les ouvriers locaux privés de cette compétition possible, préférent toucher le bien-être social plutôt que de travailler à un rendement suffisant pour que le propriétaire soit assuré d'un bénéfice. Mais bien sûr, il y a des exceptions.

Du côté gouvernemental, on commence à réaliser que bien qu'il y ait un certain nombre de chômeurs, rares sont ceux qui acceptent de travailler dans ce genre de culture du fait que les salaires ne sont que de trois à trois dollars cinquante de l'heure.

Quel sera donc l'avenir de cette industrie, de toute évidence le ministère de l'immigration ne reviendra pas sur sa décision et il est trop tard pour changer quoi que ce soit pour cette année.

Ce qui est le plus regretable, c'est que selon les producteurs, le manque de main-d'oeuvre compétente et suffisament efficace les forcera l'an prochain à changer de production ou de ne produire que ce qu'ils peuvent récolter en comptant sur leur propre famille.

Quel sera donc le résultat de cet énorme gaspillage...pour les consommateurs du Manitoba, une augmentation du coût de la vie puisque le pourcentage des produits maraîchers importés sera plus élevé et en situation de monopole, et pour le Manitoba ce sera une perte de revenu, la production de certains légumes devenant trop faible pour permettre comme par le passé la vente à l'extérieur de la province ●

Les régions

Somerset



Les Fondatrices: Sr. Marie Alexandre, Rosaria Lamothe, Gertrude-de-Marie, Agnès Lambert, Jeanne Beaudoin, Gabrielle Chenard.



Religieuses présentes au 25e anniversaire de leur arrivée à Somerset. De gauche à droite: Sr. Jeanne Beaudoin, Gertrude-de-Marie, Rosalie-de-Sicile, Marie-Alexandre, Pierre-Joseph, Fernand-de-St-Joseph, Gabrielle Chenard.
2e rangée: Sr. Cécile Paquin, Rosaria Lamothe, Simone Parent, Yvonne Massicotte, Agnès Lambert, Rose-des-Anges, Lucie Lavoie, Maria Carignan, Françoise Carignan.
3e rangée: Sr. Hélène Rousseau, Pauline Saurette, Edith Grenier, Rolande Joyal, Marguerite Mulaire, Estelle Joyal, Simone Damphouse, Amanda Desharnais.
4e rangée: Sr. Rita Olivier, Louise Van Belleghem, Florence Schimnowski, Rose-Eliane, Agnès Vermette, Agnès Lambert, Cécile Turenne, Armelle Lagacé, Isabelle Champagne.

Lorette

Le club de baseball des dames de Lorette désire remercier toutes les personnes et organisations qui ont fait un succès de ce tournoi à l'occasion du centenaire de Lorette, le 11 septembre 1977.

Grand merci à toutes les équipes participantes: les dames de Dugald, Ile-des-Chênes, les Bravettes de Lorette. Un merci tout spécial aux arbitres: John Krasmianski, Peter Naaykens, Roger Tétreault, Jim Graham, Allan House. Danny Ottenburg.

Le comité du centre sportif mérite toutes nos félicitations pour le service à la cantine de l'aréna; félicitations à Andy Manaigre, Roméo Désorcy pour le soin apporté aux rafraîchissements, George Malette, Henry Peyers, Phil Mac Kay, Edgar Ocksus pour la préparation du terrain, les Braves de Lorette et le club Pee-Wee pour l'équipement fourni.

Merci à tous ceux qui nous ont encouragé d'une manière ou d'une autre.

Voici les résultats des semi-finales: Dames de Lorette 20; Ile-des-Chênes 10; Bravettes de Lorette 8. Résultats des finales: Dames de Lorette 11; Ile-des-Chênes 15; Dames de Dugald 3.

Le comité des fêtes du centenaire de la paroisse de Notre-Dame-de-Lorette remercie tous ceux et toutes celles venus encourager les célébrations de la fête du centenaire les 9,10 et 11 septembre. Merci à M. le curé pour la belle messe, sans oublier Gérard Freynet pour le bon repas servi.

Ces moments merveilleux resteront gravés dans nos mémoires et nous aurons encore l'occasion de nous réunir lors du souper, le 9 octobre prochain. Le 6 novembre aura lieu l'exposition bazar du club de l'âge d'or. Une autre journée sera réservée à l'exposition de photos des familles des pionniers. Ce sera suivi d'un vin et fromage. La famille Gauthier et les Gais Manitobains nous enchanterons probablement par leurs chants.

Nous vous invitons donc tous à venir partager la vie des pionniers, des prêtres missionnaires et des fondateurs de la paroisse.

Rosa Therrien.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE MELANIE MULLER, du village de Notre-Dame-Lourdes, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 31 octobre 1977.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 21 jour du mois de septembre, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH HORACE DESROSIERS, du village de Sainte-Anne-des-Chênes, au Manitoba, agent d'assurance à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185 blvd. Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 1er novembre, A.D. 1977.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour du mois de septembre, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

40e ANNIVERSAIRE

Les enfants de M. et Mme Cyril Poirier désirent annoncer qu'ils vont célébrer le 40e anniversaire de mariage de leurs parents, le 15 octobre, à Haywood. Pour plus de renseignements, communiquez avec Renée, au 334-1329, ou Deanne, au 257-0906.

ÊTRE JUSTE

Une fin de semaine pour nous sensibiliser à la Justice et à la Pauvreté - en réponse aux messages des évêques à l'occasion du Jour du Travail: "Words to Action", sous la direction du Frère Bob Ogle, de Saskatoon.

Du 21 au 23 octobre 1977, à St. Mary's Academy, 550, promenade Wellington.

Renseignements: Soeur Annette, au 338-4601, ou Soeur Mary De Pape, au 269-1921

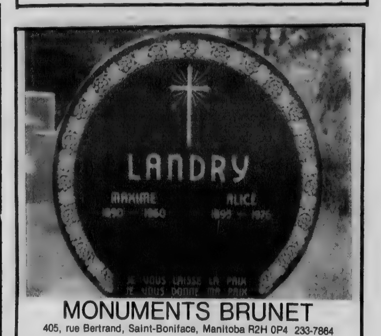
Cette annonce est commanditée par la Conférence religieuse du Manitoba

Saint-Léon

C'est le mois de septembre - comme partout ailleurs au Manitoba, c'est la rentrée à Saint-Léon. Et M. Arthur Dupuis, directeur, prend le temps d'expliquer aux étudiants le sens de l'affiche du Bureau de l'Education Française: Viens apprendre, viens comprendre. En effet, cette année encore, le Bureau encourage à mettre une atmosphère plus française et plus accueillante dans l'école, en fournissant affiches, macarons, un chant-thème et une cassette enregistrée de ce même chant qui invite l'étudiant à préparer son année et son avenir. Merci, les responsables du Bureau!

Pour revenir à Saint-Léon, nous retrouvons un personnel tout nouveau. Donc, il nous faut mettre tout le doigté possible pour remplir le vide causé par le départ des professeurs appréciés des dernières années.

[*Communiqué*]





LA VÉRITÉ

Alors Pierre lui dit: Je n'ai ni argent, ni or; mais ce que j'ai, je te le donne: au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche.
(Actes des Apôtres 3, v. 6).



La Broquerie

Le 18 septembre, il y eut l'ouverture officielle du local "Nouveaux Horizons". M. Armand Fréchette était le maître de cérémonie. On commença par couper le ruban, tenu par Mme R. Gagnon, M. D. Courcelles et M. Ed Taillefer; un pionnier du "club de l'amitié" coupa le ruban. Après quoi, notre dévoué curé M. l'abbé M. Toupin accepta de faire la bénédiction du local, ainsi que d'un beau crucifix, don de Mme Ed. Taillefer et d'une belle statue de la Vierge, don de notre curé. Comme nous étions environ 200 personnes et le local très restreint, tous se rendirent ensuite au gymnase de l'école secondaire pour un thé. C'est là que se firent les discours. Mme Gauthier, la présidente, prononça un mot de bienvenue. M. P. Marnieur au nom de la S.F.M. nous adressa des paroles très élogieuses. M. Joseph Audette, en tant que président de la Fédération des Clubs des gens de l'âge d'or, prit la parole et raconta une historiette humoristique en anglais en l'honneur de nos invités anglophones, M. et Mme J. Epp et M. Banman présents parmi nous.

Mme Fitch offrit à Mme Irma Gauthier, au nom des "Nouveaux Horizons", un joli certificat encadré. Mme Gauthier sut la remercier d'une façon très délicate. Mais ce ne fut pas tout, comme on garde toujours les bonnes choses pour la fin, notre dévoué pasteur fit un discours, quoique très court, il fit preuve de beaucoup d'humeur et d'amabilité envers tous.

Nous avons eu la chance d'apprécier de la belle musique et de plusieurs chants de circonstances, accompagnés au piano par Mme L. Dubé. Merci aussi à M.Hébert de Saint-Pierre pour sa performance au piano.

Nous remercions tous les clubs des gens de l'âge d'or qui ont bien voulu répondre à notre invitation en y venant en si grand nombre, malgré la température pas trop clémente.

Ce fut en réel plaisir pour nous de rencontrer plusieurs personnes que nous connaissions déjà et de faire de nouvelles connaissances. Espérons que de telles occasions se répéteront.

M. Alphonse Fournier remercia Mmes Denise Boily et Léonie Granger pour leur grand dévouement envers les personnes de l'âge d'or. Il leur remercia aussi pour le succulent goûter servi.

Mariage Vielfaure-Burrow

Samedi 17 septembre, avait lieu à l'International Inn de Winnipeg, une réception en l'honneur de Jocelyne et George Burrow. Jocelyne est la fille de M. et Mme Albert Vielfaure.

Jocelyne et George se sont mariés à Mufulira en Zambie, le 11 août dernier. Le Père Louis Vielfaure, missionaire en Afrique depuis une vingtaine d'années et oncle de la mariée a bénit le mariage. Le garçon d'honneur était Stephen Burrow, frère du marié, et la fille d'honneur était Monique Vielfaure, soeur de la mariée.

Après deux semaines de visite chez leurs parents et amis au Manitoba, Jocelyne et George repartirent le 24 septembre. Ils doivent séjourner en Ecosse et en Yougoslavie pour quelques temps puis ils repartiront au Botswana pour y travailler.

Powerview

A la mi-août, Mme Armand Désilets accompagnait Mlle Catherine Dupont de Saint-Georges, pour une visite d'une dizaine de jours aux Etats-Unis. Elles passèrent la première semaine à Pequot Lakes. Durant les derniers jours, elles se rendirent à Lorette ou elles visitèrent plusieurs cousins.

Depuis le 6 septembre, nos jeunes sont retournés aux écoles et ont rencontré de nouveaux instituteurs. Bonne chance à tous!

Après avoir passé une partie des vacances à Saint-Hyacinthe pour la célébration du centenaire de la fondation de la communauté, toutes nos religieuses nous sont revenues toutes souriantes, reprendre leurs tâches.

M. et Mme Bill Trory de Toronto visitaient leur tante, Mme Armand Désilets. Dans la soirée, M. et Mme Lucien Dupont et leurs enfants se joignirent à eux. Puis, ils eurent la chance de visiter le musée. Les jeunes, surtout, étaient ravis de voir les photos de plusieurs de leurs ancêtres, pionniers de Saint-Georges.

Robert Sherstone, son épouse et ses deux fils, Jean et Christofer ont passé quelques jours avec Mme Claire Sherstone. Puis, ils partirent pour Calgary car Robert y avait été transféré du Québec.

M. et Mme Alain Wilcott sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille (soeur de Erin, Jody, Anne). Elle fut baptisée à l'église Notre-dame-du-Laus, dimanche 25 septembre. C'est la deuxième petite-fille de Mme Sherstone.

Nos sympathies les plus sincères à Mme Claire Sherstone à l'occasion du décès de sa mère, Mme Albertine Turenne (née Désautels), décédée à l'âge de 87 ans, le 4 septembre à Saint-Boniface. Les funérailles eurent lieu au Précieux-Sang, le 8 septembre.

Nos sympathies aussi aux familles suivantes: Mme Robert Lavoie à l'occasion du décès de son frère, Alexandre Bruneau; Mme David Dufour à l'occasion du décès de sa mère; M. et Mme Frank à l'occasion de la mort de leur fils Brian.

Mme Armand Désilets

LE GRAND "MÉLO-MANI PROVINCIAL 1977"
les 28-29-30 octobre
au
Centre culturel franco-manitobain

L'Atelier de Saint-Malo

Afin de subvenir aux besoins toujours présents du premier atelier protégé franco-manitobain, la Direction de la Filiale Rivière Rouge de l'Association canadienne pour la déficience mentale fait appel aux dons monétaires de tous et de chacun. Si le coeur vous en dit, n'hésitez pas à remplir le blanc de chèque ci-dessus et de le faire parvenir dans le plus bref délai à:

M. le trésorier
Comité de direction
Filiale Rivière Rouge
ACDM
Saint-Malo, Manitoba
R0A 1T0

Numéro de compte.............................

Date...

Nom et adresse de la banque ou Caisse Populaire

....

....

Payez à l'ordre de l'Association canadienne pour la déficience mentale Filiale Rivière Rouge-------------------------------- **$**.............

.... **100 dollars**

(signé)..

AVIS aux électeurs de la circonscription La Vérendrye le 28 septembre 1977

Candidat	Affiliation politique	Adresse
Barnman, Robert	Progressiste Conservateur	561 Willow Crescent Steinbach
Fournier, Alphonse	Nouveau Parti Démocratique	La Broquerie
Rempel, Robert	Libéral	Ap. 14-363, 4e rue Steinbach

Agent officiel	
Pour M. Banman	M. Al Hamm, C.P. 755, Steinbach
Pour M. Fournier	M. Len Penner, C.P. 68, Blumenort
Pour M. Rempel	M. Robert P. Smith, C.P. 1267, Steinbach

Armand Bédard, La Broquerie, Président d'élection pour la circonscription La Vérendrye - Tél.: 1 - 424-5298

Le 28 septembre 1977

La Page de Bicolo ...

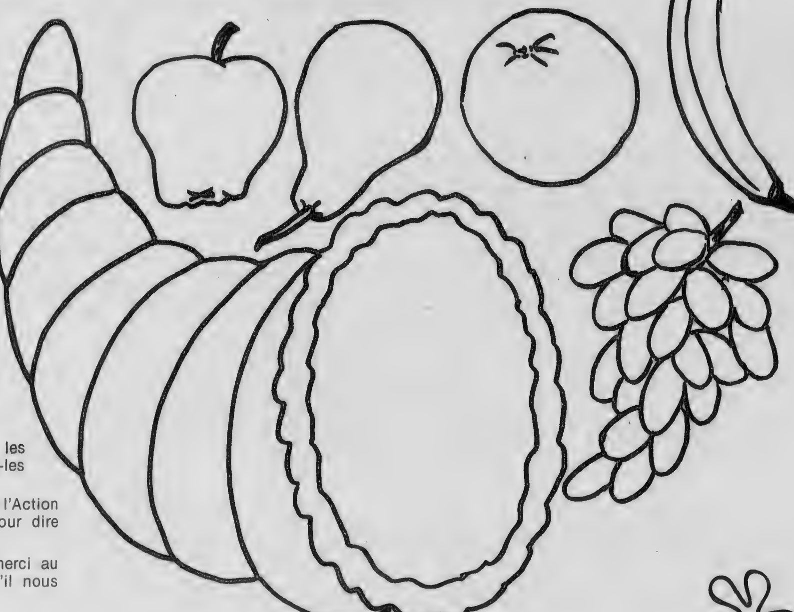


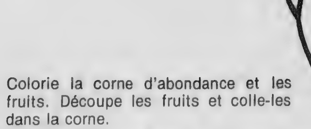
Je vais me promener dans les bois, pour ramasser des noisettes, des glands et des feuilles de toutes les couleurs !!
Bicolo











Colorie la corne d'abondance et les fruits. Découpe les fruits et colle-les dans la corne.

Lundi le 10 octobre sera le Jour de l'Action de Grâce. Une journée spéciale pour dire MERCI.

En faisant ce jeu, tu peux dire merci au Seigneur pour les beaux fruits qu'il nous donne.

sa | i | ai | ance | al | te | é | re | v | co | aiss | im | n | x | col | e | conn | le | ents | té

Comment Faire:
"Mots en Bulles"

1. Lis attentivement la définition au Centre.
2. Cherche le bon mot qui est décomposé dans les bulles de gauche et écris-les dans les bulles de droite.
3. Chaque bulle ne sert qu'une fois, alors tu ferais bien de rayer la bulle de gauche à mesure que tu t'en sers.
4. Chacune des sept réponses est décomposée en trois groupes de lettres (pas nécessairement par syllabes).

POURQUOI JE DIS MERCI!

Définitions

1. Qui t'est donné à la naissance —————
2. Contraire de malade —————————
3. Ce qui nourrit ——————————
4. Ce que l'on sait ——————————
5. Contraire de guerre —————————
6. Etablissement dans lequel est donné l'enseignement ——————————
7. Action de cueillir les produits de la terre — ——————————————

Réponse: 1. Vie - 2. santé - 3. aliments - 4. connaissance - 5. paix - 6. école - 7. récolte -

❋❋❋❋

Cuicuicui le Chanteur et Chat Noir le Terrible

Un jour, un petit oiseau rencontre un gros chat dans un jardin en France. L'oiseau, le chat, l'arbre, le vent, tout le monde parle français. L'oiseau chante *cui cui cui*, le chat dit *miaou*, le vent fait *hou hou* et *je je je* dans les feuilles de l'arbre.

L'oiseau est gris et brun, avec une tête rouge et jaune. Son bec est noir. Il est beau et il est vif.

Le chat est tout noir, avec de longues moustaches et une longue queue. Il est vif aussi.

- *Bonjour, l'oiseau*, dit le chat. *Comment vous appelez-vous?*

- *Je m'appelle Cuicuicui le Chanteur*, dit l'oiseau, *parce que je chante bien. Et vous, chat, comment vous appelez-vous?*

- *Je m'appelle Chat Noir le Terrible, parce que mes yeux verts sont terribles.*

Mais l'oiseau n'a pas peur. Il est très gentil et il veut bien parler avec le chat.

- *Où habitez-vous, Chat Noir?*

- *J'habite dans cette grande maison grise, près du grand arbre brun et vert. Et vous, Cuicuicui?*

- *Quelle coïncidence! Moi j'habite dans le grand arbre brun et vert, près de la grande maison grise.*

Alors, Chat Noir le Terrible dit à Cuicuicui:

- *Mon frère, approche, et s'il te plaît, regarde-moi. Regarde-moi bien dans les yeux. Et puis, assieds-toi près de moi. Et puis, ferme les yeux et écoute. C'est un jeu: je compte un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix. A dix, le jeu commence. Prêt? Un, deux...*

- *Oui, c'est un beau jeu*, dit Cuicuicui le Chanteur. *Mais excusez-moi, je ne sais pas compter. Je sais chanter, mais je ne sais pas compter jusqu'à dix. Alors, je ne peux pas jouer avec vous.*

Et il s'envole dans l'arbre.

Mais le chat appelle l'oiseau.

- *Reviens vite, Cuicuicui, reviens vite. Viens plus près de moi. Je compte seulement un, deux, trois, et le jeu commence.*

- *Ah, ah, ah! Hi, hi, hi! Piou, piou, piou! Cui, cui, cui!*

L'oiseau rit beaucoup. Puis il dit:

- *Chat Noir, sais-tu ton alphabet?*

- *Oui*, dit le chat, *je sais mon alphabet.*

- *Chat Noir le Terrible, sais-tu compter jusqu'à cent?*

- *Certainement*, dit le chat, *je sais compter jusqu'à cent.*

- *Alors, mon frère, si tu sais compter et si tu sais ton alphabet, voilà ma réponse.*

Et Cuicuicui écrit sur l'arbre avec son bec:

- *Chat Noir le Terrible est* $\frac{\text{E}}{100}$

Cui, cui, cui!

1 Sans souper!

* * * * * * * * * * *

4222 Lorraine Clifford, 429 Monreith St., Winnipeg
4223 Liz Voellinger, 490 Airlies St., Winnipeg
4224 Walter Nider, Ecole Robertson, Winnipeg
4225 Mouhamad A-L- Kaobri, 873 Machray St., Winnipeg
4226 Greg Kitchur, Ecole Robertson, Winnipeg
4227 Elizabeth Cerqueira, 550 Robertson St., Winnipeg
4228 Louisa Fotti, 1146 Machray Ave., Winnipeg
4229 Debbie Works, 550 Robertson Ave., Winnipeg
4230 Caroline Daly, 439 Radford St., Winnipeg
4231 Isabel Camara, Ecole Robertson, Winnipeg
4232 Jimmy Forbistel, Ecole Robertson, Winnipeg
4233 Brenda Prime, 484 Tinniswood St., Winnipeg
4234 Debbie Bolianas, 480 Minnigaffe St. Winnipeg
4235 Dorothy Flett, 899 Cathedral Ave., Winnipeg
4236 Shelly Haberman, 1025 Magnus Ave., Winnipeg
4237 Marlene Mikolash, Ecole Principale Sparling, Winnipeg
4238 Illama Romaniuk, Ecole Principale Sparling, Winnipeg
4239 Darlene Austman, Ecole Principale Sparling, Winnipeg
4240 Jan Teichgrab, Ecole Principale Sparling, Winnipeg
4241 Vinci Bileran, Ecole Principale Sparling Winnipeg
4242 Ammin Glas, Ecole Principale Sparling, Winnipeg
4243 Darryl Miller, Ecole Principale Sparling, Winnipeg
4244 Ana Carvalho, Ecole Principale Sparling, Winnipeg
4245 Rocel Desiderio, Ecole Principal Sparling, Winnipeg
4246 Juliette Speers, Ecole Principale Sparling, Winnipeg



MEMBRE GAGNANT
No 3654 - Nicole Nadeau, 5 ans
7 Baie Monaco, Saint-Boniface, Manitoba



ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Age: .... Grade: ....



Ce ravissant collier de *Sarah Coventry* comprend un rang de "perles" grenat et un rang vert émeraude auquel est suspendu le médaillon circulaire doré. Pour en faire ressortir toute la beauté, une chaine dorée entoure ces perles. Création versatile qui obéit à l'imagination puisqu'elle se transforme à volonté en une seule chaine ou prend forme de bracelet lorsque trois fois enroulée autour du bras.

L'ACADIE...

nault, furent incendiées et les Acadiens qui s'y trouvaient furent dispersés ou déportés. (...) Le 8 septembre, lorsque les Anglais vinrent occuper l'Ile Saint-Jean (Ile du Prince-Edouard), il s'y trouvait plusieurs milliers de réfugiés acadiens. Au cours des années 1758 et 1759, les Anglais procédèrent à la déportation de cette population dont environ 3,000 furent transportés en Angleterre. Plus de la moitié de ceux qui atteignirent les ports de Grande-Bretagne moururent de misère ou à la suite d'épidémie, avant la signature du traité de Paris en 1763."

"Le gouverneur français de l'Ile du Prince-Edouard, M. de Villejoint, avait pourtant réussi à faire embarquer 700 Acadiens pour la France. Seulement 179 débarquèrent à Boulogne-sur-mer, le 26 décembre 1758. Au moins un vaisseau transportant les autres fit naufrage au cours d'une violente tempête, engloutissant plusieurs centaines d'exilés. Environ le tiers de la population française et acadienne de l'Ile du Prince-Edouard avait réussi à s'évader et à atteindre la région de Miramichi". Comme on a vu, Wolfe donna l'ordre de chasser les réfugiés de la région du golfe Saint-Laurent et de détruire les établissements.

La semaine prochaine, nous verrons ce qu'il advint des exilés à l'étranger.

Sources:

ARSENAULT, Bona. "L'Acadie des ancêtres". Le Conseil de la Vie française en Amérique. Université Laval, Québec 1955.

BORÉAL EXPRESS, année 1756.- Trois-Rivières, mai 1964.

FARLEY-LAMARCHE / BORÉAL EXPRESS. "Histoire-1534-1968". Editions du Renouveau pédagogique, Inc. Montréal, 1968.

FARLEY, Père Paul-Emile, et LAMARCHE, Père Gustave, c.s.v. "Histoire du Canada". Librairie des Clercs de Saint-Viateur, Montréal, 1935.

LANCTOT, Gustave. "Histoire du Canada", tome 3. Librairie Beauchemin Limitée. Montréal, 1964.

à vendre

A VENDRE - Miel frais maintenant disponible. Apportez vos propres contenants. 60 Paul's Blvd. 1½ milles au sud du périmètre sur chemin Ste-Marie. 256-1644.
18-890-JN0

A VENDRE - Norwood - Près école et église. Maison de 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement fini avec salle de récréation, salle de bains (2 pièces) et chambre supplémentaire. En très bon état. Composer 339-2352.
6-776-JN0

VENTE PRIVÉE - SAINT-BONIFACE - $64,900. Grand duplex, 2 logis de 1,167 pieds carrés chacun. Près école, autobus, centre d'achats. Stationnement avec prise de courant pour 3 voitures. Bon investissement. Composer après 5 heures 247-4072 ou 233-7212.
23-958-24 C

A VENDRE - Dodge "Coronet Super Bea" 1969. V8 - 383 "magnium", pneus radiaux, sièges baquets, radio "console", "8 pistes", P.S. - P.B. En bon état. $1,200 ou meilleure offre. Appelez Ron à Lorette, rés. 878-3557, bur.: 878-2261, ou Winnipeg 284-5823.
24-965-24 C

A VENDRE - Trois "Power Chain Saw". Composer 233-1953.
24-962-24 C

A VENDRE - Remorque 6' x 8' - essieu simple. Idéal pour moto-neige. En bon état. Composer 247-9530.
24-961-24 P

PLANTES D'INTERIEUR A VENDRE. Un grand choix à prix abordable: violettes africaines, philodendrons, plantes grimpantes, bégonias, etc.. Pour plus de renseignements, composez le 269-6810.

à louer

A LOUER - Appartement de 3 pièces complètement meublé, près hôpital Saint-Boniface. Libre le 1er octobre. $225.00 par mois. Composer 247-3254 après 5 heures.
21-922- JN0

A LOUER - NORWOOD - Appartement de 2 pièces. Cuisinière et réfrigérateur inclus. Conviendrait à jeune personne qui travaille. Composer 233-1717.
22-941- JN0

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town, House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767.
26-521-JN0

A LOUER - PARC WINDSOR - 2e étage d'un duplex. 3 grandes chambres à coucher. $300.00. Réfrigérateur, poêle, machine à laver, séchoir et services publiques inclus. Possession le 1er novembre. Composer 247-3338.
24-963-JN0

A LOUER - Près hôpital Saint-Boniface et autobus, appartement de 2 pièces meublé. Entrée et salle de bains privées. Au 1er étage. Dame tranquille seulement. Libre le 1er novembre. Composer 247-4241.
24-964-25 C

AIMERIEZ-VOUS AUGMENTER VOTRE SALAIRE? Devenez un représentante de notre compagnie AMWAY, et vous ne le regretterez pas. Composer 256-6089.
24-959-24 C

ON DEMANDE VENDEUSE de cosmétiques. Personne bilingue de préférence. Gagnez tout en obtenant une formation. Les heures que vous désirez. Formation comprise. Composer 452-9461.
23-953-26 C

JEUNE FEMME RESIDANT EN FRANCE désire correspondre avec homme de 40 à 50 ans. S'adresser à: Boîte 903, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
19-903-21 P

ON DESIRE ACHETER une ancienne table et buffet en chêne pour salle à manger. Appelez Dolores Carrière 1-433-7733 Otterburne, Man.
23-954-24 P

A VENDRE cause départ, Ford Falcon 1967, prix à débattre. Téléphoner au journal (247-4823) demander No 5001.

WESTERN CANADA SCHOOL OF AUCTIONEERING LTD

La première au Canada, la seule offrant un cours complet partout au Canada. Autorisée en vertu du Trade Schools Licensing Act, R.S.A. 1970, C. 366. Pour renseignements sur le prochain cours, écrivez à Case postale 687, Lacombe, Alberta, ou téléphonez au 782-6215.

Divers

GENS DE CHEZ NOUS!

Appuyez la demande pour un second poste radiophonique à Saint-Boniface, affilié au réseau FM de Radio-Canada. Ecrivez votre lettre ce mois-ci!
24-960-31 P

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 jour ou soir, 197, rue Kitson. 2-289-JN0

Assureurs

Avocats-Notaires

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

Chiropracteurs

Optométristes

Comptables

Divers

Ferblantiers

Transports



SCOUTS - RIVIÈRE-ROUGE

Un service d'orientation pour l'année 77-78 est offert à tous les animateurs anciens, nouveaux et personnes intéressées. (Louveteaux, éclaireurs, pionniers).

Date: Samedi, le 15 octobre 77

Endroit: Collège Saint-Boniface Cours Secondaire
196, Avenue de la Cathédrale (ouest)
2010 Salle de la Bibliothèque

Agenda: 9h15 Inscription Bienvenue

Atelier 1: Activités - Thème - Technique

Atelier 2: Plan de l'année par unité

Atelier 3: Méthologie

Louveteaux - histoire de la jungle
Eclaireurs - Projet - Progression
Pionniers - Equipe - Engagement

Frais d'inscription: $7.00

S.V.P. Rendre réponse par téléphone où par lettre avant le 11 octobre.

Équipe responsable:

Coordinateur: Etienne Aubry
Animateurs: Gérard Dionne
Richard Schaubroeck
Mariette Régnier
Léo Gosselin
Mimi Campagne

Au plaisir de vous voir!

Etienne Aubry
Coordinateur au Bureau central

INTERESSÉS À SUIVRE UN COURS?

Le Centre Culturel Franco-Manitobain aimerait pouvoir offrir les cours suivants, mais il nous manque des participants.

Si un de ces cours vous intéresse, informez vous auprès de Gertrude au 233-8972. Les cours sont les suivants:

- Réalisation de soi sans partenaire (ateliers)
- Rotin (wicker) et mosaïque
- Gymnastique pour enfants
- Macramé
- Décoration de gâteaux
- Céramique
- Dessin-peinture (adultes)

"Continuer à s'épanouir, c'est se rajeunir."

Note: Les cours du C.C.F.M. sont offerts en collaboration avec le Collège de Saint-Boniface.



TELEPHONE: 233-8972
LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
340, BOUL. PROVENCHER, ST-BONIFACE, R2H 0G7

LE GRAND "MÉLO-MANI PROVINCIAL 1977"

les 28-29-30 octobre
au
Centre culturel franco-manitobain

PROJECTIONISTE

Le Centre Culturel Franco-Manitobain est à la recherche d'un(e) projectioniste avec ou sans expérience prêt(e) à s'occuper de la présentation d'un film d'enfants les jours suivants:

- jeudi et vendredi après-midi, dans une école française rurale
- jeudi soir, au Centre Culturel de Sainte-Anne
- samedi après-midi, au C.C.F.M. à 14h00.

Rémunération - $50.00 pour quatre présentations et déboursement de .15 du mille pour frais de voyage.

Pour plus d'informations, communiquer avec Paul Prefontaine au 233-8972.



TELEPHONE: 233-8972
LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
340, BOUL. PROVENCHER, ST-BONIFACE, R2H 0G7

Collège Universitaire de Saint-Boniface



ÉDUCATION DES ADULTES

Cours du soir sans crédit

I **Grapho-Analyse:**
L'art d'analyser les écritures
3 hres par soir x 10 semaines tous les mercredis
de 19h à 22h
Début: le 19 octobre au 21 décembre
FRAIS: $35.00 - Prof. Sr. Annette St-Pierre

II **Système Métrique:**
Fonctionner avec le système métrique
2 hres par soir x 6 semaines tous les mardis
de 19h à 21h
Début: le 25 octobre au 29 novembre
FRAIS: $15.00 - M. Armand St-Hilaire

III **Littérature pour enfants:**
Un aperçu général de la littérature enfantine.
L'étudiant lit, produit, discute et raconte.
2 hres par soir x 10 semaines tous les jeudis
de 19h à 21h
Début: le 13 octobre au 15 décembre
FRAIS: $20.00 - Mme Rose Sawchuk

IV **Psychologie Familiale:**
Situer la famille d'aujourd'hui dans notre société.
Genre "I'm OK your OK".
3 hres par soir x 10 semaines tous les mardis
de 19h à 22h
Début: le 18 octobre au 20 décembre
FRAIS: $30.00 - l'abbé G. Toupin

V **Efficacité des parents:**
Pour parents qui désirent améliorer ou bâtir une communication amicale avec leurs enfants.
3 hres par soir x 8 semaines tous les mardis
19h à 22h
Début: le 18 octobre au 6 décembre
FRAIS: $35.00 Couple: $50.00 - Jeannette Filion-Rosset

Adressez-vous à Mme Dianne Bourbonnais ou à Mme Shirley Delaquis au C.U.S.B. (233-0210)

FORMULE D'INSCRIPTION

NOM: ____________________ ADRESSE: ____________________
CODE POSTAL: ____________________

FRAIS PAYABLES PAR CHÈQUE AU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Centre de Main-d'oeuvre du Canada / Canada Manpower Centre

170, rue Marion. Tél.: 985-2510

8973 - **Serveur(euse).** $3.00 de l'heure. Emploi à mi-temps. Expérience de préférence. Travail surtout le soir et les fins de semaine tel que nécessaire.

8917 - **Sous-chef.** $4.50 de l'heure. De 7 heures le matin à 15 heures. Expérience de préférence. Fonctions telles que requises.

80013 - **Serveur(euse).** $3.50 de l'heure. Emploi à mi-temps. De 16 heures à 1 heure le matin. Bilingue de préférence. Servir des boissons alcooliques et autres dans un club privé.

80014 - **Aide-cuisinier(ère).** Salaire selon expérience. Fonctions telles que requises. Les heures de travail à discuter.

80053 - **Chauffeur de camion.** Salaire: $5.00 de l'heure. Emploi temporaire jusqu'au 15 novembre seulement. Permis de conduire 3e classe. Expérience requise.



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963



OUVERT AU PUBLIC
Le dimanche 8 octobre 1977 de 1 heure à 4h30 p.m.

145 MASSON - Venez visiter cette propriété unique. 4 chambres à coucher, 2 plomberies, foyer ouvert dans le salon et salle de récréation. Grande cuisine et salle à manger. Maison d'exécutif. Patio. Grand garage. Votre hôte sera Mme Al Forest 284-6458 ou 233-7963.

377 DESAUTELS -Petit immeuble-appartements de 4 logis. Revenu mensuel: $655 par mois. Chaque logis a sa propre plomberie. Louise Fillion 233-9299 ou 233-7963.

RUE DES MEURONS - Duplex avec revenu mensuel de $99.00 plus logis de 4 pièces pour propriétaire. On demande $29,900. Ray Lavigne 233-7963 ou 253-0546.

LOT 138 SUR CHEMIN PLESSIS - Bungalow de 3 chambres à coucher. Grand salon. Cuisine Island. Taxes basses. Garage double attenant. Lot de 1 ½ acre. Louise Fillion 233-7963 ou 233-9299.

LA BROQUERIE - Maison de 1 ½ étage, 3 chambres à coucher. Rue principale. Grande cuisine. Taxes basses. On demande au-dessous de $16,000. Louise Fillion 233-9299 ou 233-7963, ou Mme Al Forest 284-6458 ou 233-7963.

SAINT-VITAL **50 HUMBOLOT**
1 ½ étage, 3 chambres à coucher, grand salon avec tapis mur à mur et nouvelle fenêtre (triple panneaux) foyer électrique, cuisine avec nouveau revêtement (cushion floor), soubassement fini avec bar, aussi salle de toilette avec "vanity", et grand miroir. Sur grand lot clôturé avec arbres fruitiers et fleurs. Garage. M. Ray Lavigne, rés. 253-0546, ou Mme Al Forest, rés. 284-6458, ou les deux au bur. 233-7963.

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356

PARC WINDSOR $34,900
S x S duplex, 3 chambres à coucher. Près école Lacerte. On demande un prix pour vente rapide. Pour plus de renseignements, appelez R. Lejeune 256-8793.



ILE-DES-CHENES - Venez seul, venez nombreux visiter notre maison construite sur commande et comprenant 1,262 pieds carrés. Salon et salle à manger en forme de L, cabinet de toilette donnant sur chambre principale. Beau soubassement complètement fini. Garage double. Cour immense et beaucoup d'autres commodités. Pour plus de renseignements appelez Roland 247-6050.

LORETTE - Epargnez sur les taxes. Ayez-en plus pour votre argent. Visitez notre belle variété de maisons construites sur commande. Prix: $40,000 et plus. Pour plus de renseignements, appelez Roland 247-6050.

LORETTE - MAN. - Une nouvelle subdivision sous construction. Lots à vendre. Pour plus de renseignements, appelez Paul Godin 247-5497, McKague Sigmar 256-4356.

SOUTHDALE - Elégant bungalow, 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine familiale avec poêle encastré, salle familiale avec portes du patio donnant sur la cour - Grand lot clôturé, avec plaque de ciment pour stationnement - Près autobus et écoles. Maison disponible immédiatement. Pour visiter appelez Mme Roy 256-1186; McKague Sigmar 256-4356.

SAINTE-ANNE - MAN. - 20 acres - Bungalow de 3 chambres à coucher - 1,120 pieds carrés - 2 ans - Deux garages simples - Prix réduit à $52,900. Léo Grouette 257-2363.

SAINT-BONIFACE - Lot vacant - $7,000.

SAINT-BONIFACE - 2 chambres à coucher - $12,000. Léo Grouette 257-2363.

PARC WINDSOR $42,900
Jolie maison de 2 chambres à coucher, belle cuisine claire. Une chambre à coucher au 1er étage. Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

SAINT-BONIFACE $32,500
Sur beau grand lot avec belle vue de la rivière. Jolie maison avec garage. Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

SOUTHDALE
Propriétaires transférés - Doit être vendu - Beau grand bungalow - 3 chambres à coucher - cuisine ensoleillée - salle familiale avec portes donnant sur patio - Grand lot - Près autobus et écoles - Offres considérées - Appelez Annette Roy 256-1186 - McKague Sigmar 256-4356.

SAINT-BONIFACE - 2 chambres à coucher - $35,000 - Complètement rénovée - Très grandes pièces - Bonne localité - 10% comptant. Léo Grouette 257-2363.

À VENDRE

Garage avec grand terrain de stationnement, bon potentiel de commerce. Situé au coin Dawson et P.T.H. 12, dans le village de Sainte-Anne.

Pour toute information, s'adresser à:

La Caisse Populaire de Sainte-Anne
Sainte-Anne, Manitoba
Tél.: 422-5948 ou 422-8896

ROBERT ARNAL - 253-2217 (233-9285)

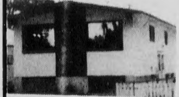
NORWOOD FLATS $62,500
Cette maison est idéale pour famille nombreuse, ou possibilité de revenu car l'étage du haut est loué à $190.00 par mois. Située dans une région superbe, cette maison de 2½ étages comprend un grand salon et salle à manger avec foyer, 5 chambres à coucher, garnitures et portes en chêne, salle de récréation, garage et stationnement pour 3 voitures.

SAINT-PIERRE $29,900
Grande maison de 2 étages très bien entretenue. Située sur un grand lot joliment boisé en plein centre du village.

Mousseau & Mills Realty
901, ch. St-Mary's, Saint-Vital

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498



NORWOOD - Près Précieux-Sang. Très beau duplex de 12 ans en très bon état. Pourrait aussi servir de maison de famille avec 5 ou 6 chambres à coucher, salle de récréation, 2 salles de bains. Aussi, garage double.

ENVIRON 90 MILLES DE WINNIPEG - Petit châlet tout neuf (nouvellement construit) donnant sur le lac (lake front).

Angle Traverse et Goulet
Propriété "zonée" C2 avec maison à un étage et demi, 3 chambres à coucher - sous-sol aménagé.



LACE NIAKWA - Beau grand bungalow de 4 chambres à coucher, salle à manger, salle de récréation, foyer ouvert, bar avec évier, air conditionné central. Très propre. Garage attenant. Vendeur déménage en Alberta.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison, 1½ étage, 2 chambres à coucher ou plus, beau grand lot.

BÂTIMENT DE COMMERCE - Crème glacée, chiens chauds, "hamburgers". Comprend aussi un très beau logis de 2 chambres à coucher.

PETIT BUNGALOW - 2 chambres à coucher, salle à manger. Ch... supplémentaire et ...de récréation au soubassement. $35,000. VENDUE

RUE RITCHOT - Maison, 1½ étage avec 3 petits logis.

RUE RITCHOT - Maison de famille de 2 étages.

RUE BERRY - Maison, 2 étages, 2 logis ou maison de famille.

RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39,000.



St-Norbert
Bungalow style espagnol, situé sur beau grand lot - 3 chambres à coucher - salle à manger - Entrée encaissée - 3 salles de bains - garage construit sur mesure - en très bonne condition.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
TELEPHONE: 284-5390

ST-NORBERT
Bungalow extra moderne. Soubassement très bien fini, garage, serre, très belle cour, jardin.

LA SALLE
Grande maison, 4 chambres à coucher, sur grand lot. Possession immédiate.

LA BROQUERIE RUE SAVARD
Bungalow très attrayant, près de 1,200 pieds, décoré avec goût. 1½ salle de bain, tapis mur à mur, etc., etc. Garage attenant, grand patio 14 x 52, entrée de voiture pavée, à l'avant. Un an seulement.

APPELEZ JEANNE FILLION	889-2785
P. PINEAU	269-6873
JOE CAMPEAU	269-3303

A.E. LEPAGE MELTON REAL ESTATE

Téléphone 257-0661

SAINT-BONIFACE
Attrayant bungalow de 2 chambres à coucher, grand salon et cuisine. Idéal pour jeune couple ou couple retiré. Près autobus, école, etc. Appelez Léo Fluet 253-9986 ou bur.: 257-0661.

SAINT-BONIFACE
Près école, autobus, etc. Maison comprenant 3 chambres à coucher. Grand lot avec garage, espace supplémentaire pour stationnement. Celle-ci est idéale pour jeune famille. Appelez Léo Fluet 253-9986 ou bur.: 257-0661.

PARC WINDSOR
Charmant bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salon et salle à manger. Salle de récréation au sous-sol. Garage 22 x 24. Possession le 1er décembre. Appelez Léo Fluet 253-9986 ou bur.: 257-0661.



JEANNE D'AUTEUIL

AU PRÉCIEUX-SANG
Belle grande maison avec salle à manger. Nouvellement décorée. Deux salles de bains. Sous-sol complètement fini.

SAINT-VITAL **$28,500**
Idéal pour jeune couple. Logis très propre avec 2 chambres à coucher, tapis. La toiture et le système électrique ont été complètement renouvelés.

"P.T.H" 405 **ILE-DES-CHENES**
Cinq acres avec maison de 1,700 pieds carrés. Foyer en pierre dans la salle familiale. Garage double isolé. Belles grandes chambres à coucher, 2 salles de bains. Doit être vendue. Attendons vos offres.

Appelez Jeanne D'auteuil



1576, ch. St. Mary's
Winnipeg, Man. R2M 3W4
Bur.: 257-3370 Rés.: 257-1571
"pager" 124



DANIS REALTY LTD. Tél.: 257-2570

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1



UNE BEAUTÉ À NORWOOD
Jolie maison de 4 chambres à coucher - 2 salles de bains - tapis - garage - soubassement fini - SUITE ou LOGIS bien fini - Prix: $49,900 - S.V.P. appelez Yvette Pelletier, rés.: 233-9207 ou bur.: 257-2570.

SAINT-BONIFACE - Bonne maison de 2 ch. à coucher - Comptant requis: $1,500, et $260.00 PIT par mois. Appelez Yvette Pelletier, rés.: 233-9207, bur.: 257-2570.

MAISON COMMERCIALE
Restaurant et logis pour propriétaire - Sur la rue Marion - Lot 50 x 120. Appelez Aline R. Danis, rés.: 253-2102, ou bur.: 257-2570.

RUE SELKIRK - Charmant bungalow de 3 ch. à coucher - soubassement fini - $44,900 seulement. Appelez Claude Fréchette, rés.: 257-3962, ou Aimé Fillion 233-3087, ou bur.: 257-2570.

ON DEMANDE - ON DEMANDE - ON DEMANDE-
Des maisons à vendre dans Saint-Boniface, Saint-Vital et Parc Windsor - APPELEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI POUR UNE ESTIMATION...

RUE YOUVILLE - Bonne maison de 2 chambres à coucher pour $28,900. Appelez Yvette Pelletier, rés. 233-9207, ou Claude Fréchette, rés.: 257-3962, ou bureau 257-2570.

SAINT-BONIFACE - Bungalow moderne avec bon tapis mur à mur - 2 chambres à coucher - et, de l'espace pour faire une salle de récréation à la cave. Appelez Aline Danis, rés.: 253-2102, ou Claude, rés.: 257-3962, ou bureau 257-2570.

LA fm NOUS INFORME

SAINT-VITAL

Le Conseil Régional de la S.F.M. de Saint-Vital, c'est quoi? C'est un comité qui a été établi pour organiser des activités socio-culturelles pour la communauté francophone de Saint-Vital.

Votre exécutif est composé de:
Rita Lécuyer - Présidente 253-1894
Gilbert Beaudette - Trésorier 256-5971
Jacques Tétreault - Secrétaire 257-1691
Jeannine Bertrand - conseillère 233-2373
Claudette Péloquin - conseillère 257-5691

JOURNÉE "MINI-FRANCO-FUN"

Les mères du groupe "Mini-Franco-Fun" de Saint-Vital planifient pour vous une journée inoubliable. Vous pourrez participer à des ateliers de narration, musique, gymnastique, marionnettes, bricolage. Vous aurez également l'occasion d'entendre Jeannette Fillion-Rosset, psychologue, vous parler du développement chez l'enfant, de la naissance à 5 ans, ainsi que de la façon de développer et de garder l'amitié de vos enfants.

POUR QUI?
Tous les gens intéressés au développement des tous petits.

OÙ?
Salle Saint-Eugène, 1009, chemin Sainte-Marie, Saint-Vital.

QUAND?
Samedi le 22 octobre 1977, de 9h00 - 16h00.

COÛT?
$3.00 par personne.

BANQUET DE 75e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

Les membres et amis de la Société Historique de Saint-Boniface sont invités à un banquet célébrant le 75e anniversaire de la Société Historique. Cette soirée aura lieu le 21 octobre à 18h30 dans la salle située au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface. M. Lionel Dorge présentera une conférence sur l'historique de la Société.

Il faut réserver sa place au moins sept jours avant l'événement.

RENSEIGNEMENTS:
Régis Gosselin 233-2630
Gérard Lagassé 269-1846
secrétariat de la Société 233-0210, (poste 136)

CUISINE CANADIENNE FRANÇAISE

[avec M. Gerry Brétécher, chef du Club LaVérendrye]

Surprenez votre famille à Noël. Venez apprendre à faire des tourtières, du ragoût, la tarte au sucre, les fèves au lard et d'autres mets canadiens.

Dates: du 9 au 30 novembre, de 20h00 à 22h00, les quatre mercredis consécutifs.

Coût: $12.00

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Jeannine Bertrand au 233-2373.

Inscription: le 28 septembre, à l'école Lavallée.

